

Fédération des travailleurs
des industries du **Livre**,
du **Papier** et de la **Communication CGT**

10^e 12-16 octobre
2026
Congrès
filpac cgt
40 ans

Rapport d'activité 2022-2026

Mise à jour du 16 juillet 2026

Notre cohésion, notre solidarité,
notre détermination pour défendre
nos savoir-faires et nos emplois



Carton / Distribution / Edition / Labeur / Papier / Presse / Publicité

Livre
Papier
Communication

Sommaire

Rapport d'activité

page 3

2022
2026

10^e 12-16 octobre 2026
Congrès
filpac cgt
40 ans

Fédération des travailleurs
des industries du livre,
du papier et de la communication CGT

Rapport d'activité 2022-2026

• Mise à jour du 16 juillet 2026

RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2022-2026

filpac cgt

www.filpac-cgt.fr

Rapport d'activité

• Mise à jour du 16 juillet 2026

2026

« **Soyons réalistes, exigeons l'impossible.** »

attribué à CHE GUEVARA

I.1 **U**n rapport d'activité a vocation à analyser l'action de la direction fédérale dans son ensemble durant toute la mandature. Or, une confusion est souvent entretenue entre le secrétariat fédéral et la direction fédérale, alors même que nos statuts sont parfaitement clairs sur la répartition des responsabilités. Le secrétariat fédéral

I.2 assure la gestion des affaires courantes. Le bureau fédéral met en œuvre les décisions du CEN et veille à leur suivi.

I.3 Quant au comité exécutif national, il est l'instance qui dirige la fédération en s'impliquant directement dans le travail fédéral.

Dès lors, l'évaluation d'une mandature ne peut se limiter à l'action du seul secrétariat fédéral. Elle doit porter sur l'ensemble des instances dirigeantes et sur la manière dont chacune a assumé les responsabilités que lui confèrent nos statuts. Cette précision préliminaire vise à replacer chacun face à ses responsabilités, qu'elles soient collectives ou individuelles. Les dirigeantes et dirigeants fédéraux ont été élus lors du précédent congrès pour mettre en œuvre, dans leur champ de responsabilité, tout ou partie des orientations adoptées par les syndiqués. Nous reviendrons, en fin de rapport, sur les difficultés rencontrées dans le fonctionnement fédéral au cours de cette mandature. Il n'appartient pas à ce rapport de définir les solutions pour l'avenir. En revanche, l'analyse des faits et des dysfonctionnements constatés doit permettre d'alimenter la réflexion collective et de dégager des pistes d'amélioration. Cet exercice est d'autant plus nécessaire que notre organisation évolue dans un contexte social, économique et politique particulièrement préoccupant, qui exige de la lucidité et de l'efficacité dans notre action syndicale.

I.4 En 2022, les délégué.e.s au congrès fédéral adoptaient des orientations ambitieuses dans un contexte marqué par la sortie de la crise sanitaire, la tenue des élections présidentielles et législatives, ainsi que par l'espoir d'un redémarrage durable de l'économie. Ce rapport a pour vocation d'examiner avec lucidité et objectivité la mise en œuvre des orientations adoptées, les difficultés rencontrées ainsi que les obstacles qui se sont dressés sur notre chemin, afin de mieux les comprendre et de mieux les dépasser à l'avenir.

I.5 La mandature qui s'achève n'a pas été un long fleuve tranquille. À vrai dire, aucune ne l'a jamais été. Toutefois, les quatre années qui nous séparent du précédent congrès ont été marquées par des bouleversements d'une ampleur particulière. Ils ont contribué à l'émergence d'un nouvel ordre mondial dominé par les logiques d'un capitalisme libertarien toujours plus agressif à l'égard des conquêtes

sociales, des services publics et des formes collectives d'organisation du travail.

I.7 Ce n'est pas anodin. Prendre le temps d'analyser les évolutions à l'œuvre aux niveaux mondial, européen et national est une nécessité. C'est la condition pour éviter le piège du repli sur soi, des débats purement intestins ou de la focalisation sur des conflits d'ego qui, à terme, ne pourraient que nous affaiblir. À l'inverse, cette mise en perspective doit nous permettre de garder le cap sur l'essentiel : renforcer un syndicalisme de transformation sociale, porteur d'émancipation et de progrès, que nous continuons d'incarner et de faire vivre malgré les difficultés.

I.8 La crise systémique du capitalisme mondialisé qui s'est déployé à la suite de l'effondrement du bloc soviétique, met en lumière les contradictions profondes d'un modèle économique à bout de souffle. Un système qui pousse à produire toujours davantage, tout en organisant, dans le même temps, l'appauvrissement de celles et ceux qui devraient en être les consommateurs. Cette fuite en avant révèle l'absurdité d'un modèle fondé sur l'accumulation permanente, incapable de répondre durablement aux besoins sociaux qu'il prétend pourtant satisfaire.

I.9 Partout sur la planète, la pauvreté progresse tandis que, dans le même temps, la concentration des richesses atteint des niveaux sans précédent. Jamais une poignée de milliardaires n'a détenu une part aussi importante des richesses produites collectivement. Parallèlement, la raréfaction des matières premières exploitables, notamment des énergies fossiles, attise les logiques de prédation. Des gouvernements se mettent toujours plus ouvertement au service d'oligopoles privés, tandis qu'émerge un phénomène nouveau dans la confrontation des impérialismes contemporains : des guerres et des tensions géopolitiques menées également au profit direct de dirigeants qui confondent l'intérêt général avec leur enrichissement personnel et celui de leurs proches. De Trump à Poutine, en passant par Erdogan et d'autres, une nouvelle caste oligarchique tend à faire de l'État l'instrument de ses propres intérêts.

I.10 Cette évolution profonde du capitalisme a été particulièrement bien résumée par Sophie Binet lorsqu'elle déclarait : « *Camarades, notre congrès se tient dans un contexte inédit. Les nuages noirs s'amoncellent. Les bruits de bottes s'amplifient. Jamais, depuis 1945, il n'y a eu autant de guerres. Jamais, depuis 1945, l'extrême droite n'a exercé le pouvoir dans autant de pays : Italie, Argentine, États-Unis, Inde, Tunisie, Russie, Israël, Chili, République tchèque, Finlande et Belgique dans des coalitions... Cela ne se produit ni par magie ni par hasard. L'extrême droite arrive toujours au pouvoir grâce au soutien du capital !* »

Pourquoi ? Parce que le capitalisme est en train de muter. Nous passons du capitalisme néolibéral qui visait à mettre les États à son service, au capitalisme libertarien qui veut détruire l'État et supprimer toutes les règles. Son objectif est clair : remplacer le droit par la loi du plus fort. C'est-à-dire la loi du plus riche. Trois facteurs expliquent ce basculement : la question environnementale, la fin de la mondialisation néolibérale et la révolution technologique. »

I.11 Cette analyse éclaire utilement les transformations à l'œuvre. Elle souligne à quel point les enjeux sociaux, démocratiques, environnementaux et syndicaux sont aujourd'hui étroitement liés. Comprendre ces mutations est indispensable pour construire les résistances nécessaires et porter une alternative fondée sur la justice sociale, la démocratie et l'émancipation humaine. C'est bien à travers ce prisme qu'il faut analyser les politiques de démantèlement de la Sécurité sociale, d'affaiblissement de la fonction publique (à l'exception de l'armée et de la police), le recul de l'âge de départ à la retraite, la remise en cause du 1^{er} mai, et bien d'autres attaques encore. La répression des mouvements sociaux, les violences policières, l'autoritarisme qui s'installe à pas feutrés, les attaques répétées contre la presse et la justice sont autant de symptômes qui entraînent notre pays vers les abîmes glacés de l'extrême droite.

I.12 Plus personne ne peut sérieusement nier que la dissolution de l'Assemblée nationale décidée par Emmanuel Macron visait à ouvrir la voie au Rassemblement national.

I.13 Fidèle aux ressorts de l'idéologie fasciste, incarnés jusque dans le salut nazi d'Elon Musk, le mouvement MAGA américain trouve désormais des relais au sein de la droite française. Le MEDEF a acté son rapprochement avec ce mouvement réactionnaire. De son côté, le Rassemblement national dévoile le véritable visage ultralibéral de son projet politique. Les liens étroits entre la haute bourgeoisie et les mouvements fascistes n'ont jamais disparu ; aujourd'hui, ils ne cherchent même plus à se dissimuler et affichent leur alliance au grand jour, au mépris des valeurs de la République.

I.14 Emmanuel Macron, représentant assumé des milieux d'affaires, a lui aussi entériné ce rapprochement. Il gouverne en piétinant la démocratie électorale, parlementaire et sociale. À cet égard, le passage en force sur la réforme des retraites illustre la contamination du pouvoir exécutif par une logique autoritaire et libertarienne. Mais ce coup de force sur les retraites a également fragilisé le pouvoir. Il en paie le prix à travers la succession de gouvernements et l'instabilité politique qui en découle.

I.15 La négation de l'expression de millions de citoyennes et de citoyens mobilisé-es contre une réforme profondément injuste ne pouvait rester sans conséquences. Si nous n'avons pas réussi à imposer le retrait de cette réforme, notamment en raison des difficultés auxquelles le mouvement syndical est confronté, nous avons en revanche réussi à en faire le fardeau d'un pouvoir



Plus personne ne peut sérieusement nier que la dissolution de l'Assemblée nationale décidée par Emmanuel Macron visait à ouvrir la voie au Rassemblement national.

désormais disqualifié et privé de toute légitimité. L'analyse du mouvement contre la réforme des retraites nous renvoie à nos propres difficultés. Notre syndicalisme, et notre fédération avec lui, n'y échappent pas.

Remporter cette bataille exigeait un rapport de force d'une ampleur que nous n'avons plus connue depuis des décennies. Or, ce rapport de force repose avant tout sur la capacité de notre organisation à entraîner le monde du travail, à faire entendre sa voix dans chaque entreprise en proposant la grève et les arrêts de travail jusqu'au retrait de la réforme. Cela nous impose de remettre au cœur de l'action syndicale une perspective revendicative d'une tout autre nature que celle dans laquelle le patronat cherche à nous enfermer depuis des décennies.

I.16 Les manifestations, quelles que soient leur ampleur ou leur fréquence, ne suffisent plus depuis longtemps. Le patronat a fait le choix de reprendre, une à une, toutes les conquêtes sociales arrachées par les luttes de celles et ceux qui nous ont précédé-es, parfois au prix de leur sang. Pour y parvenir, il peut compter sur des gouvernements à sa solde et sur un État de plus en plus répressif, prêt à intervenir contre toutes celles et ceux qui contestent sa politique. Le rapport de force doit donc s'exercer là où se trouve l'origine de ce capitalisme totalitaire : contre le patronat lui-même.

I.17 Pour y parvenir, il n'existe pas d'autre moyen que d'exercer ce rapport de force au sein même des entreprises, par toutes les formes d'action susceptibles de

porter atteinte aux intérêts de la classe dominante. Quelle que soit la taille de l'entreprise, la revendication sociale et l'action syndicale doivent d'abord s'y exprimer, y compris lorsqu'elles portent sur des enjeux qui dépassent le seul cadre de l'entreprise. Sur la réforme des retraites, ce qui nous a manqué pour inverser le rapport de force, c'est précisément l'ancrage de la lutte dans chacune des entreprises où nous étions implanté-es.

I.19 Nul doute que la multiplication des arrêts de travail, la tenue d'assemblées générales appelant au ralentissement de la production et la convergence de ces actions avec les manifestations massives qui ont eu lieu auraient placé le patronat et son gouvernement au pied du mur. Ils auraient fini par céder.

I.20 Reprendre le chemin d'une action syndicale ancrée dans l'entreprise est aujourd'hui le seul moyen de peser durablement et massivement sur le rapport de force général.

I.21 Cette question sera, à n'en pas douter, au cœur des débats de ce congrès. Elle devra nourrir notre analyse des batailles que nous avons menées, mais surtout de celles qu'il nous reste à conduire.

1. LA FÉDÉRATION AU CŒUR DES LUTTES

I.1 Quel que soit le secteur d'activité, les luttes pour la défense de l'emploi, de nos industries, pour l'augmentation des salaires et l'amélioration des conditions de travail, ont constitué des marqueurs majeurs de l'activité des syndicats durant cette mandature fédérale.

I.2 La fédération les a accompagnés en mettant tout en œuvre pour que ces combats débouchent sur des victoires. Elle a contribué à les rendre visibles dans l'espace public, a interpellé les pouvoirs publics, tant au niveau national que local, a mobilisé des expert-es spécialisé-es dans les projets de continuité d'activité, a organisé des rassemblements avec les structures interprofessionnelles de la CGT et s'est appuyée sur la confédération afin de renforcer le rapport de force.

I.3 Face à un gouvernement ultralibéral qui continue de croire au mythe de la main invisible du marché et s'arc-boute sur un argument aussi erroné qu'absurde, celui du prétendu « coût du travail et des charges sociales », les grands actionnaires et le patronat peuvent poursuivre leur entreprise de destruction de l'emploi et de désindustrialisation. Il faut toute la détermination des travailleuses et des travailleurs, portée par la seule organisation syndicale qui s'oppose à cette logique et refuse le fatalisme, la CGT, pour imposer d'autres choix et ouvrir d'autres perspectives face à cette casse méthodique menée au nom du profit. Malgré des efforts incessants et des mobilisations parfois longues et exemplaires, nos ennemis de classe, les voyous du capital, ont détruit des dizaines de milliers d'emplois dans nos secteurs d'activité, comme dans l'ensemble des services et de l'industrie.

I.4 Dans le même temps, les richesses accumulées par les détenteurs de capitaux n'ont jamais été aussi

importantes. Cette concentration toujours plus grande des richesses entre les mains d'une minorité est le miroir de la précarisation croissante du monde du travail et confirme, une fois encore, que les dividendes des uns se construisent sur les sacrifices des autres.

LA DÉFENSE DE L'EMPLOI AU CŒUR DE L'ACTION FÉDÉRALE

Notre fédération a été confrontée au plus important plan de destruction d'emplois de la dernière décennie. Près de 10 000 emplois ont été sacrifiés au nom de la prétendue « écologie macroniste », mais surtout en raison de la gestion calamiteuse de l'entreprise Millee. Entre 2022 et 2025, ce sont près de 20 000 emplois qui ont disparu dans le secteur de ce que l'on appelait la distribution directe.

I.6 À l'origine de ce carnage social, un gouvernement qui, cherchant à verdir son action à la suite de la Convention citoyenne pour le climat, a choisi de s'attaquer au secteur le moins polluant, mais sans doute le plus symbolique, celui de la distribution de la publicité non adressée.

I.7 En décidant que seules les boîtes aux lettres affichant un autocollant « Oui Pub » recevraient désormais cette forme de marketing direct, le gouvernement Macron et sa ministre, Agnès Pannier-Runacher, ont imposé une réforme aussi absurde que destructrice. Cette décision est intervenue malgré les alertes répétées des organisations syndicales, au premier rang desquelles la Filpac, des entreprises de distribution, des imprimeries de labeur et de l'ensemble de la filière publicitaire.

I.8 Cette réforme n'est pas née de nulle part. Elle s'inscrit dans une orientation déjà mise en œuvre dans plusieurs pays européens et soutenue financièrement par l'Union européenne au nom d'une prétendue « transition écologique juste ». Il est inutile de dissenter davantage sur l'ineptie de telles décisions prises par un exécutif hors-sol. Le résultat, lui, est sans appel : des milliers de salarié-es précaires jeté-es à la rue, privé-es de salaire et, pour beaucoup, d'assurance chômage pendant des semaines, voire des mois.

I.9 Les réunions organisées au CIRI se sont succédé sans apporter la moindre réponse aux urgences vitales de nombreuses travailleuses et travailleurs privés de tout

Notre fédération a été confrontée au plus important plan de destruction d'emplois de la dernière décennie. Près de 10 000 emplois ont été sacrifiés au nom de la prétendue « écologie macroniste », mais surtout en raison de la gestion calamiteuse de l'entreprise Millee.

revenu. Plusieurs député·es de gauche se sont saisi·es du dossier, sans parvenir pour autant à bousculer l'inertie d'un pouvoir et d'une administration restés sourds au sort de ces milliers de familles frappées par cette catastrophe sociale.

1.10 Notre organisation syndicale a été la seule à se mobiliser réellement, alors même qu'elle était minoritaire dans l'entreprise. Les résultats obtenus restent modestes, mais ils ont permis de mettre un terme à une situation humainement insoutenable. Nous avons obtenu qu'aucun salarié ou salariée ne soit expulsé·e de son logement pour cause d'impayés liés à cette catastrophe, que personne ne soit frappé d'une interdiction bancaire en raison de cette situation et que les travailleuses et travailleurs puissent enfin percevoir leurs allocations-chômage.

1.11 Parallèlement, quelques camarades ont engagé une procédure judiciaire contre les anciens dirigeants de Milee. Malgré ses propres difficultés financières, notre fédération a fait le choix de soutenir pleinement cette action en justice, convaincue qu'au-delà des responsabilités individuelles, c'est aussi la reconnaissance du préjudice subi par des milliers de salarié·es qui est en jeu.

1.12 La situation des ancien·nes salarié·es de Lecas n'est guère plus enviable. Là encore, nous sommes confronté·es à un patron voyou, Hamelin, qui exploite les failles des lois Macron pour échapper à ses responsabilités sociales après avoir délocalisé la production vers l'une de ses usines flambant neuves d'Europe de l'Est, financée par les fonds structurels européens.

1.13 La fédération a accompagné le syndicat et les salarié·es à chaque étape de leur combat : organisation de la lutte sur le terrain, lancement d'un appel national au boycott des productions du groupe Hamelin, largement relayé par la confédération, interpellation des responsables politiques et des pouvoirs publics face à ce scandale judiciaire, où le tribunal de commerce permet à ce patron voyou de s'exonérer des conséquences financières et sociales de ses décisions. Elle a également organisé des collectes de solidarité pour venir en aide aux ancien·nes salarié·es de Lecas, privé·es, eux et elles aussi, de tout revenu pendant plusieurs mois, et soutenu financièrement l'ensemble des actions et mobilisations engagées.

1.14 L'industrie du papier et du carton est aujourd'hui durement frappée. Les plans de restructuration se succèdent. Des usines entières ferment sans qu'aucune justification économique sérieuse ne soit avancée. Certaines sont pourtant particulièrement rentables et disposent d'outils de production parmi les plus modernes, à l'image de Tetra Pak.

1.15 Nous assistons à une nouvelle phase de concentration mondiale des groupes papetiers et cartonniers. Elle redessine la carte des implantations industrielles et organise une nouvelle répartition des marchés entre quelques oligopoles internationaux.

1.16 Il ne s'agit pourtant pas d'une crise de la demande. Bien au contraire, la production mondiale continue de progresser pour répondre à l'essor du commerce en ligne,

au développement des emballages alimentaires en papier appelés à remplacer le plastique et, plus largement, à la substitution progressive de nombreux produits issus de la pétrochimie.

Les fusions entre Smurfit Kappa et WestRock, entre DS Smith et International Paper, ou encore le rachat de Kimberly-Clark par le géant brésilien Suzano, redessinent profondément l'industrie mondiale. Les capacités de production sont désormais réparties selon un seul critère : la rentabilité maximale. Les droits des travailleuses et des travailleurs, la reconnaissance du fait syndical, les exigences environnementales ou les protections sociales sont devenus, aux yeux des actionnaires de ces multinationales, autant d'obstacles qu'il convient d'écarter. Smurfit Avignon et DS Smith La Rochette figurent parmi les premières victimes de ce véritable jeu de monopoly à l'échelle mondiale. Malheureusement, elles ne seront pas les dernières. D'autres sites sont déjà menacés par des annonces de restructuration ou de fermeture.

À chaque fois, la fédération s'est mise sans réserve au service des mobilisations des salarié·es, comme à Stenay ou à Condat, avec la conviction que seule l'action collective permet de résister à cette logique de démantèlement industriel. Parfois, malheureusement, comme à Wizernes, certains syndicats d'accompagnement, FO en particulier, mais pas uniquement, ont préféré négocier le montant du chèque plutôt que mener le combat pour sauver l'usine et les emplois.

La fermeture de Wizernes nous a toutes et tous profondément heurté·es. Comment ne pas se souvenir du combat épique et héroïque mené par nos camarades pour sauver cette papeterie, souvent au détriment de leur vie



personnelle, de leur santé et de leur famille ? Aujourd'hui, c'est un sentiment mêlé de dégoût et de tristesse qui domine. Du dégoût face à des élu·es du personnel qui, devant le tribunal de commerce, ont demandé eux-mêmes la liquidation de l'entreprise afin de percevoir les indemnités. De la tristesse, surtout, pour nos camarades de Wizernes, dont des années de lutte ont été ainsi balayées.

1.19 S'il n'existe pas de hiérarchie entre les combats auxquels notre fédération prend part, certaines luttes revêtent une portée particulière tant par leurs enjeux que par ce qu'elles révèlent du fonctionnement de notre système économique et institutionnel.

1.20 La bataille de Condat en est l'illustration la plus éclatante. Elle met en lumière les dérives d'une justice commerciale devenue, dans bien des cas, incapable de défendre l'intérêt général. Les tribunaux de commerce ont déjà été dénoncés à plusieurs reprises, notamment dans le rapport remis par Arnaud Montebourg lorsqu'il était ministre du Redressement productif, pour leur propension à privilégier des intérêts particuliers. Avec Condat, nous franchissons un nouveau cap : celui d'un système à ce point dévoyé qu'il pose désormais la question de sa disparition ou, à tout le moins, d'une réforme profonde de cette institution pseudo-judiciaire.

1.21 Les camarades de Condat se sont battu·es sans relâche pour construire une alternative crédible à la fermeture programmée de leur outil de travail, décidée de longue date par le groupe Lecta. Le projet industriel qu'ils et elles portaient était pourtant bien plus que viable. Il reposait sur un marché en pleine expansion : celui des papiers alimentaires de contact et des papiers d'hygiène, appelés à remplacer progressivement les emballages plastiques.

1.21 Autour de ce projet, tous les acteurs du territoire s'étaient mobilisés : le producteur d'énergie, les collectivités locales, la filière forestière, les transporteurs, les entreprises sous-traitantes et l'ensemble de l'écosystème industriel. Dernier grand site industriel de Dordogne, Condat représentait bien davantage qu'une usine. Il incarnait une industrie d'avenir, créatrice de richesses, d'emplois et d'aménagement du territoire. Sa disparition ne relève pas d'une fatalité économique, mais bien d'un choix financier et politique.

1.22 La fédération a mobilisé tous les moyens dont elle disposait pour empêcher cette catastrophe sociale et industrielle. En s'appuyant sur le cabinet d'expertise Progexa, reconnu pour son savoir-faire dans les reprises d'entreprises, notamment lors de la reprise de Scop-TI, elle a œuvré à la recherche de partenaires financiers, d'acteurs industriels susceptibles de porter un projet de reprise, tout en multipliant les démarches auprès des responsables politiques locaux, régionaux et nationaux. Cet engagement a mobilisé, durant de longs mois, de nombreux camarades de la direction fédérale, convaincu·es qu'une autre issue était possible et que la défense de l'emploi exigeait d'explorer toutes les solutions, jusqu'au dernier moment.

1.23 Il aura suffi qu'un pseudo-repreneur-liquidateur, bien

connu de notre fédération pour avoir déjà sévi dans d'autres dossiers, voie une nouvelle occasion de s'enrichir pour que tout bascule. Exilé fiscal en Suisse auprès de Philippe Hersant, dont il a orchestré la liquidation du groupe éponyme, cet homme a une nouvelle fois convaincu les administrateurs judiciaires, eux-mêmes largement rémunérés sur les dépouilles encore fumantes de la papeterie. C'est cette logique purement financière qui a conduit le tribunal de commerce à retenir une décision contraire aux intérêts des salarié·es, des populations et du territoire.

Le résultat est accablant : des milliers de travailleuses et de travailleurs privés d'emploi si l'on tient compte des emplois indirects, un département durablement sinistré sur le plan industriel et des communes entières condamnées à subir les conséquences de cette désindustrialisation. 1.24

Mais que l'on se rassure. Un groupe papetier autrichien, qui ne disposait pas des équipements nécessaires pour se positionner sur ce nouveau marché, pourrait récupérer les installations industrielles pour quelques centaines de milliers d'euros seulement, réalisant ainsi plusieurs millions d'euros d'économies. Une opération dont les principaux bénéficiaires restent le liquidateur et ses acolytes administrateurs judiciaires. Lors de l'initiative confédérale pour l'emploi et l'industrie organisée à Pont-de-Claix, où notre fédération était fortement représentée, Sophie Binet a interpellé le ministre de l'Industrie sur l'urgence d'une réforme des tribunaux de commerce. Elle s'est notamment appuyée sur la décision scandaleuse du tribunal de commerce de Lyon concernant Vencorex, qui avait acté la fermeture du site la veille même de cette initiative, dans ce qui s'apparentait à un véritable bras d'honneur adressé aux travailleuses et aux travailleurs ainsi qu'à la CGT. 1.25

Le ministre lui-même a été contraint de reconnaître qu'une réforme des tribunaux de commerce était devenue indispensable et que la décision rendue dans ce dossier soulevait de sérieuses interrogations. Il est temps d'en finir avec une justice commerciale dirigée par des patrons, pour des patrons, au service des seuls intérêts du capital. 1.26

Le dossier Fibre Excellence, qui regroupe les sites de Chapelle-Darblay, Tarascon et Saint-Gaudens, demeure encore en suspens au moment où ces lignes sont écrites. Là encore, la fédération, aux côtés des syndicats concernés et de la confédération, a contribué à faire évoluer le rapport de force. Le 15 février 2026, les actionnaires de Fibre Excellence projetaient de placer les entités françaises en liquidation. La mobilisation des syndicats, des salarié·es, des populations, des élus locaux et régionaux a permis de mettre en échec ce funeste projet. La fermeture des sites de Saint-Gaudens et de Tarascon aurait entraîné, dans un premier temps, la suppression de plus de 10 000 emplois directs et indirects. Elle aurait également remis en cause l'ensemble de la filière forêt-bois-papier française. Elle aurait enfin compromis toute perspective de relance du site de 1.27

Chapelle-Darblay, pour lequel Cyril, Julien et de nombreux autres camarades, avec le soutien de la fédération et de la confédération, poursuivent un combat exemplaire. Les projets de reprise élaborés par les travailleuses et les travailleurs, avec leurs syndicats CGT, bénéficient aujourd'hui du soutien de l'ensemble des pouvoirs publics.

1.28 Le gouvernement lui-même en est venu à réclamer un changement d'actionnaire afin de préserver les sites industriels et de permettre l'aboutissement des trois projets de reprise à Tarascon, Saint-Gaudens et Chapelle-Darblay.

1.29 À l'inverse, l'actionnaire actuel et son représentant en France entendent reprendre une partie de ces projets, mais au prix d'un gel des salaires pendant trois années. Une nouvelle fois, les salarié-es seraient appelé-es à financer les erreurs stratégiques et les choix industriels de ceux qui les dirigent. La décision du tribunal de commerce était attendue le 17 juin, puis renvoyée au 27 juillet. Sans céder au fatalisme, l'expérience nous conduit cependant à nourrir peu d'illusions quant à un jugement qui pourrait, une fois encore, privilégier les intérêts de l'actionnaire actuel au détriment de ceux des salarié-es et des territoires.

1.30 Le présent rapport d'activité ne saurait retracer l'ensemble des luttes menées dans l'industrie papetière et cartonnaire pour défendre l'emploi et préserver les outils de production. En revanche, une réalité s'impose : tout au long de cette mandature, la fédération a été pleinement engagée aux côtés des camarades de la filière production-transformation du papier-carton. Elle n'a compté ni son temps, ni son énergie, ni ses moyens financiers pour soutenir les mobilisations, avec la conviction que chaque emploi sauvé est une victoire contre la désindustrialisation et la logique du profit à tout prix.

1.30 Concernant la filière de l'information, et plus particulièrement la presse quotidienne, de nombreuses luttes ont été menées pour défendre les emplois et préserver les outils de production.

1.31 Toutefois, l'analyse de cette mandature impose également de porter un regard lucide sur nos propres difficultés. Les tensions internes au sein du collectif de direction fédérale en charge de cette filière ont, à plusieurs reprises, affaibli notre capacité d'action collective et limité notre aptitude à construire le rapport de force indispensable face aux restructurations.

1.32 Ces tensions trouvent leur origine dans un profond changement de paradigme. D'une part, l'accélération continue de la baisse des tirages papier conduit les entreprises à multiplier les restructurations. D'autre part, l'État a profondément modifié sa doctrine en refusant désormais de financer les dispositifs d'accompagnement social qui permettaient, notamment, le recours à des mécanismes assimilables à des préretraites.

1.33 À cela s'ajoute la politique de massification de l'impression, portée par l'État à travers le projet Soriano. Présentée comme un moyen de réaliser des économies sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la presse écrite, cette stratégie accentue les tensions entre les différents



Article de l'Impac 203 consacré à l'IA dans la presse

L'objectif est désormais clair : substituer progressivement à une information produite par des journalistes, (...), des contenus générés et diffusés par des plateformes s'appuyant sur l'intelligence artificielle.

collectifs de travail et met davantage encore les salarié-es en concurrence, au détriment de la solidarité indispensable pour faire face aux attaques contre l'emploi.

À cela s'ajoutent les tensions entre les éditeurs de la presse nationale et ceux de la presse régionale. L'ensemble de ces évolutions dessine un nouveau paradigme qui remet profondément en cause les équilibres sociaux et professionnels que nous avons patiemment construits et négociés au cours des dernières décennies.

Certain-es camarades seront tenté-es d'attribuer la responsabilité de ces difficultés à tel ou tel membre de la direction fédérale. Ce serait pourtant passer à côté de l'essentiel. La véritable question est celle de notre capacité collective à construire une riposte face aux stratégies convergentes du patronat et des pouvoirs publics, qui

organisent une réduction sans précédent de la presse d'information écrite.

- 1.36 L'objectif est désormais clair : substituer progressivement à une information produite par des journalistes, des ouvrières et ouvriers du Livre et l'ensemble des professions de la presse, des contenus générés et diffusés par des plateformes s'appuyant sur l'intelligence artificielle. Au mieux, ces outils ne produiront qu'une information superficielle et standardisée. Au pire, ils contribueront à affaiblir encore davantage le pluralisme, la qualité de l'information et le débat démocratique.

LE DISP DE LA DISCORDE

- 1.37 Jusqu'à présent, face à la diminution continue de la charge de travail dans les imprimeries et les services techniques, les plans d'accompagnement social des camarades les plus âgé-es permettaient d'amortir les conséquences des restructurations.
- 1.38 Le dernier en date fut le plan Prim, négocié en contrepartie de la mise en place d'une nouvelle convention collective de la presse quotidienne régionale, appelée à remplacer un texte devenu, à bien des égards, inadapté aux réalités du secteur.
- 1.39 Très rapidement, toutefois, les engagements pris par l'État pour financer les dispositifs d'accompagnement ont été remis en cause par les gouvernements suivants, au nom de la rigueur budgétaire. Une telle remise en cause constituait une rupture inédite dans les accords conclus avec l'État. Elle révélait surtout un changement profond de doctrine. La parole publique n'offrait plus aucune garantie de continuité. Le plan DISP, négocié entre les syndicats Filpac de la presse quotidienne nationale et les éditeurs concernés, a lui aussi marqué une rupture dans les méthodes employées. Le gouvernement a subordonné son financement à une extension du dispositif à la presse quotidienne régionale, exigeant pour cela la signature de la fédération et des éditeurs de la PQR. En liant ainsi le DISP à la presse régionale, l'exécutif poursuivait un objectif bien plus large, accélérer la mise en œuvre du projet Soriano, porté par la ministre Rachida Dati, visant à restructurer en profondeur l'organisation de l'impression de la presse.
- 1.40 Rappelons, à toutes fins utiles, que le premier scénario de massification de l'impression, largement inspiré des propositions de l'imprimeur Riccobono – retrouvées, par inadvertance, sur le bureau d'un haut fonctionnaire – conduisait à sacrifier une grande partie des imprimeries de la presse quotidienne régionale au profit des centres d'impression de ce seul groupe. Derrière un discours de rationalisation économique se dessinait ainsi une profonde recomposition industrielle, dont les premières victimes devaient être les salarié-es, les imprimeries de proximité et, à terme, le pluralisme territorial de la presse.
- 1.41 Notons, pour conclure sur ce plan porté par l'État, que le projet Soriano tentait, pour la première fois depuis les années 1940 à 1943, d'imposer aux éditeurs de la presse quotidienne régionale une organisation de l'impression et de la distribution de leurs journaux, avec le soutien

Les oppositions ne portent plus sur le développement de l'activité, mais sur la captation d'une charge de travail devenue résiduelle. C'est précisément ce déplacement du conflit qui nourrit les divisions et affaiblit les solidarités.

d'une large partie des éditeurs de la presse nationale. Là encore, il s'agit d'un profond changement de paradigme. Qu'un gouvernement prétende intervenir à ce point dans les choix industriels et logistiques des éditeurs constitue une remise en cause inédite de leur liberté d'organiser la production et la diffusion de leurs titres. Une telle évolution n'a, au demeurant, rien de surprenant de la part d'un pouvoir qui multiplie les convergences avec l'extrême droite et renforce toujours davantage sa pratique autoritaire.

Les divergences de points de vue qui se sont exprimées, donnant parfois lieu à des tensions entre équipes syndicales comme au sein de la direction fédérale, doivent être analysées à l'aune de cette réalité. Elles sont avant tout la conséquence de la stratégie de l'entonnoir dans laquelle les suppressions d'emplois successives enferment notre organisation depuis des décennies.

Les oppositions ne portent plus sur le développement de l'activité, mais sur la captation d'une charge de travail devenue résiduelle. C'est précisément ce déplacement du conflit qui nourrit les divisions et affaiblit les solidarités. Nous avons déjà connu les premiers signes de cette évolution lors de la précédente mandature, avec les débats suscités par l'impression du *Républicain Lorrain* et de *L'Est Républicain*, opposant les camarades de Nancy-Print, soutenus par les camarades de Paris. Au cours de cette mandature, un nouvel épisode est venu illustrer cette dérive, autour de la relance de l'impression du *Bilto*, opposant les camarades de l'*Union de Reims* à ceux de Paris. Le communiqué syndical de l'*Union de Reims* résume avec une grande justesse les enjeux de cette période et s'achève sur ce constat particulièrement amer : « L'annonce d'un possible « empêchement » de pouvoir imprimer le *Bilto*, le nouvel hebdomadaire, à Reims, apparaît comme un coup de couteau injuste et sans précédent entre camarades de presse. »

Il ne sert à rien de couvrir d'anathèmes les positions des un-es et des autres, pas davantage que d'en venir aux insultes ou aux menaces physiques, comme cela a malheureusement pu se produire entre des camarades en désaccord. Ces comportements ne font que renforcer les stratégies patronales qui prospèrent sur nos divisions.

Le DISP, mort-né dès sa conception parce qu'il reposait sur un dispositif de transition professionnelle

qui n'était plus financé ni par l'État ni par les OPCO, n'a finalement été que le révélateur de divergences syndicales plus profondes face à la stratégie des éditeurs. Celle-ci consiste à accélérer coûte que coûte la transition vers une chimère numérique, en y consacrant des investissements considérables dans l'espoir de bâtir un modèle économique rentable, alors même que le papier continue encore aujourd'hui de générer plus de 80 % des recettes de la presse quotidienne régionale.

1.46 La stratégie syndicale ne peut être celle du « qui mange qui », consistant à se disputer la charge de travail de l'autre. Elle ne peut pas davantage se résumer à celle du « dernier qui éteindra la lumière », en négociant les meilleures conditions possibles de départ pour les salarié-es les plus proches de la retraite.

1.47 Le DISP n'apportait, en réalité, aucune perspective à celles et ceux qui demeuraient dans les entreprises. Aucun investissement, aucun projet industriel, aucun redéploiement de l'activité. Seulement l'attente du prochain plan de départs qui, au regard de l'accélération de la baisse des tirages, ne pouvait tarder.

1.48 Pour autant, ce dispositif a eu le mérite de réunir autour d'une même table un grand nombre d'équipes syndicales de la presse quotidienne régionale et de la presse quotidienne nationale. Certes, cette rencontre s'est construite autour d'un plan d'accompagnement des suppressions d'emplois dans la filière industrielle. Mais elle a permis de renouer un dialogue qui faisait défaut depuis de nombreuses années entre les différentes composantes de la presse.

1.49 Face à la captation progressive de l'information par quelques milliardaires ultraractionnaires et à la concentration toujours plus grande des médias, notre responsabilité est immense. Elle nous oblige à être à la hauteur de celles et ceux qui nous ont précédés, des résistantes et résistants, de la CGT du Livre et de toutes celles et tous ceux qui, à la Libération, ont obtenu du Conseil national de la Résistance les garanties indispensables pour préserver le pluralisme de l'information et empêcher précisément ce que nous voyons aujourd'hui se mettre en place.

1.50 L'urgence sociale nous impose naturellement de répondre aux plans de suppressions d'emplois, aux restructurations et aux multiples projets de concentration de l'impression. Mais cette réponse ne peut être uniquement défensive. Elle doit s'inscrire dans une perspective de transformation, en portant des revendications de conquête, comme la création d'un véritable statut du salarié de l'information, dans la continuité des vingt-six propositions que notre fédération a défendues lors des États généraux de l'information.

1.51 Notre riposte syndicale ne peut plus se limiter à la seule dimension industrielle. Pour être efficace, elle doit embrasser l'ensemble de la filière de l'information : les rédactions, les imprimeries, la distribution, les diffuseurs, mais aussi les citoyennes et les citoyens. Car défendre l'emploi dans la presse, c'est aussi défendre le droit de

chacune et chacun à une information libre, pluraliste et indépendante.

À cet égard, les mobilisations menées par les camarades de *La Montagne* en 2024 et 2025, dans le cadre de l'intersyndicale la plus large, contre les fermetures d'agences locales, les suppressions d'emplois dans l'ensemble des secteurs, pour l'augmentation des salaires, l'amélioration des conditions de travail et la défense d'une information de proximité, ouvrent des perspectives nouvelles pour notre action syndicale. Elles démontrent qu'il est possible de dépasser les seuls enjeux catégoriels pour construire un rapport de force global autour de l'avenir de la presse.

Notre fédération a pleinement accompagné ces mobilisations, en participant aux assemblées générales du personnel, aux nombreuses réunions du syndicat et aux différentes initiatives engagées pour élargir le soutien à cette lutte.

L'exemple des camarades de *La Montagne* est loin d'être isolé. Les salarié-es de *L'Est Républicain*, de *Ouest-France*, de *Nice-Matin*, du groupe *La Dépêche du Midi* ou encore de *La Voix du Nord* ont, eux aussi, mené ou mènent encore des combats de même nature pour défendre l'emploi, les conditions de travail, les salaires et le pluralisme de l'information. Ces luttes demeurent pourtant trop souvent méconnues, parfois faute d'une communication à la hauteur des enjeux. Mieux faire connaître ces combats, les mettre en réseau et en faire des points d'appui pour l'ensemble de la profession constitue désormais un enjeu syndical à part entière.

NICE-MATIN - LA PROVENCE : UN EXEMPLE DE MASSIFICATION À NE PAS SUIVRE

L'échec du projet d'imprimerie commune entre *Nice-Matin* et *La Provence* est riche d'enseignements sur les enjeux de la période. Il illustre, à lui seul, la mainmise croissante des milliardaires sur l'information et le profond changement de paradigme qui traverse aujourd'hui la presse écrite. Face à la baisse continue des tirages dans les deux imprimeries, le projet porté par les équipes syndicales consistait à créer une imprimerie commune implantée dans le Var, à mi-chemin entre les deux sites existants. Cette solution ouvrait de véritables perspectives pour les salarié-es des deux entreprises. Soutenu avec détermination par la fédération, ce projet permettait non seulement de préserver les emplois, mais aussi de développer l'impression de plusieurs titres diffusés en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, renforçant ainsi l'outil industriel de la filière.

À de nombreuses reprises, y compris dans les locaux de NJJ, propriété du milliardaire Xavier Niel, les directions des deux journaux, représentées par les mandataires des deux actionnaires, avaient confirmé leur engagement en faveur de la réalisation de cette nouvelle imprimerie. La négociation était pourtant arrivée à son terme. Les effectifs avaient été définis, l'organisation industrielle arrêtée et les derniers détails techniques réglés, jusqu'au

nombre de vestiaires et de douches. C'est alors que Rodolphe Saadé, propriétaire de *La Provence*, avec l'accord de son partenaire Xavier Niel, a brutalement décidé d'abandonner ce projet pourtant porteur d'avenir. Il lui a préféré un transfert vers une imprimerie située à Vitrolles. Ce choix n'a rien d'anodin. La proximité avec Marseille a certainement pesé dans la décision de Rodolphe Saadé.

1.57 Mais d'autres considérations ont également joué. Le fait que cette imprimerie ne relève ni de la CGT du Livre ni du statut des ouvrières et ouvriers du Livre de la presse quotidienne régionale a, sans aucun doute, constitué un élément déterminant dans cette réorientation.

1.58 Cette décision a porté un coup extrêmement dur aux salarié·es et a fortement limité les possibilités de riposte. Les camarades de *Nice-Matin* n'ont pourtant jamais renoncé. En juillet 2025, avec l'appui de militant·es de la direction fédérale, ils ont organisé à Paris une importante mobilisation des syndicats de la presse. Puis, en septembre 2025, ils ont conduit une ultime non-parution afin de dénoncer publiquement cette trahison et les véritables responsables de ce renoncement industriel. L'amertume est immense parmi les ancien·es salarié·es des imprimeries des deux titres. Leur colère l'est tout autant, et elle est pleinement légitime.

1.59 Mais ne nous trompons pas de responsables. Les auteurs de cette trahison sont les deux actionnaires milliardaires et les dirigeant·es qui ont exécuté leurs décisions. Ce sont eux qui ont sacrifié un projet industriel viable sur l'autel de leurs intérêts financiers.

L'AVENIR DES SCIC CPMM ET OYÉ EST CELUI DE TOUTE LA PRESSE

1.60 À force de détricoter la loi Bichet, de fragiliser le système coopératif et les mécanismes de péréquation, les éditeurs, avec le concours de gouvernements successifs, arrivent au terme d'un projet ancien : la destruction progressive de la valeur économique et démocratique de l'information écrite. Les conséquences sont déjà visibles. Des citoyennes et des citoyens n'ont plus accès à l'information de leur choix. Des territoires entiers deviennent des déserts médiatiques, laissant prospérer l'extrême droite, moins par adhésion que par le recul de la participation démocratique et l'abandon de toute information pluraliste.

1.61 Les travaux se multiplient, en France comme à l'étranger, pour démontrer le rôle essentiel joué par la presse locale, régionale et nationale dans le fonctionnement de la démocratie. Le rapport publié par la Fondation Jean-Jaurès en novembre 2025 en constitue une illustration parmi d'autres. Dans ce contexte, la bataille pour le maintien et le développement des SCIC CPMM et Oyé, nées du dernier grand conflit social et conquises par les travailleuses et travailleurs au statut du Livre, revêt une importance stratégique. Leur avenir dépasse largement celui de leurs salarié·es : c'est celui de toute l'organisation de la diffusion de la presse qui est en jeu.

1.62 La fédération accompagne les camarades des deux

Mais ne nous trompons pas de responsables. Les auteurs de cette trahison sont les deux actionnaires milliardaires et les dirigeant·es qui ont exécuté leurs décisions. Ce sont eux qui ont sacrifié un projet industriel viable sur l'autel de leurs intérêts financiers.

SCIC dans l'ensemble de leurs combats. Elle y consacre un engagement humain important, mais également des moyens financiers conséquents afin de soutenir leurs projets de développement. La confédération et leur organisation syndicale, le SGL-CE, sont pleinement engagées à leurs côtés. Nous continuons à revendiquer que les aides publiques à la presse, et plus particulièrement celles destinées à sa distribution, irriguent effectivement l'ensemble de la chaîne jusqu'au niveau 2, c'est-à-dire les anciennes SAD.

Dans le même temps, certains éditeurs, notamment de la presse quotidienne nationale, choisissent de ne plus assumer le financement de la distribution de leurs titres sur l'ensemble du territoire, considérant désormais que seuls Paris et sa proche agglomération justifient un tel investissement. Cette bataille dépasse largement la seule question économique. Elle est celle de la démocratie, du pluralisme de l'information et du droit, pour chaque citoyenne et chaque citoyen, d'accéder à une presse libre et diversifiée. Avec les camarades engagés dans ce combat, nous sommes convaincu·es que cette bataille décisive peut être remportée.

UNE FÉDÉRATION PRÉSENTE DANS L'ENSEMBLE DE SES SECTEURS

Au-delà de la filière de l'information, notre fédération est intervenue dans de nombreux dossiers concernant les autres secteurs professionnels qu'elle représente, afin d'accompagner les syndicats et les sections syndicales confrontés aux restructurations, comme chez Mauco Cartex, Roto France, Maury Malesherbes dans le Labeur ou encore chez Decaux dans le secteur de la publicité.

La sauvegarde de la cartonnerie Mauco Cartex illustre parfaitement le type d'intervention que notre organisation développe lorsqu'il s'agit de préserver un outil industriel que ses propres dirigeants ne sont plus capables de défendre. Promise à une liquidation à brève échéance, l'entreprise a vu son syndicat du Livre de Bordeaux, alerté par plusieurs salarié·es, prendre l'initiative d'ouvrir le dialogue avec une direction déjà résignée à la disparition du site. Forte de l'expérience acquise lors du projet de continuité industrielle de la papeterie de Bègles, notre

organisation a proposé un véritable projet de sauvegarde de l'entreprise.

Les démarches se sont multipliées auprès des acteurs institutionnels de la région Nouvelle-Aquitaine. La fédération est intervenue auprès du ministre chargé de l'Industrie ainsi qu'auprès des différents services de l'État afin de construire une solution industrielle crédible et d'obtenir les financements nécessaires. L'objectif était clair : offrir aux salarié·es une perspective d'avenir plutôt qu'un simple passage par France Travail.

- 1.66 Cette intervention constitue une véritable réussite syndicale. Elle a permis de préserver un outil industriel, de maintenir des emplois et de renforcer durablement l'implantation du syndicat du Livre de Bordeaux.

MORASSUTI : LA RÉUSSITE D'UNE LUTTE

- 1.67 Amener à disparaître par liquidation judiciaire après une vente à la découpe par un concurrent mal intentionné, les salariés avec l'appui de la CGT du Livre de Saint-Étienne et du SIPC ont décidé de résister et de se porter acquéreurs dans leur outil de travail.

- 1.68 Cela fait deux années que les 28 salariés de la Scop démontrent avec leur organisation syndicale, la CGT, que la bonne gestion d'entreprise n'est certainement pas du côté de ceux qui possèdent le capital mais bien de celles et ceux qui au quotidien produisent.

- 1.69 La persévérance de Damien, délégué syndical CGT, sa capacité à convaincre les différents institutionnels ont été plus d'une fois décisifs dans la poursuite de l'activité.

- 1.70 Contre tous les pronostics, la fermeture n'aura pas lieu, et la campagne sur internet mais aussi relayée sur les médias locaux et régionaux de souscription au projet de Scop a permis de démontrer même aux plus pessimistes que la lutte paie.

- 1.71 Ce nouvel exemple de Scop après celle des 1 336 et des Scic de la distribution de la presse, comme tant d'autres, prouvent que les travailleurs n'ont pas besoin du patronat pour gérer leur outil de travail.

- 1.72 La fédération est venue en appui tout au long du processus pour soutenir la démarche des camarades et des salariés de la Scop. Un comité exécutif national y a été aussi organisé pour faire connaître au plus grand nombre de camarades de la direction fédérale, cette belle réussite ouvrière.

ANIMATION DE LA FILIÈRE LABEUR : UN TRAVAIL COLLECTIF AU SERVICE DES SYNDICATS

- 1.73 Au-delà des mobilisations engagées dans les entreprises, cette mandature a également été marquée par un travail régulier d'animation de la filière des industries graphiques. Celui-ci s'est traduit par l'organisation de réunions nationales mensuelles réunissant les syndicats du secteur afin d'échanger sur la situation économique des entreprises, les négociations de branche, les restructurations en cours, les évolutions conventionnelles ainsi que les difficultés rencontrées localement.

LABEUR

Il faut se battre et ne jamais abandonner"

L'imprimerie Morassuti à Saint-Étienne a été reprise par ses salariés grâce à une Scop depuis quatre mois. Les Scop deviennent de plus en plus une solution pour maintenir une activité dans les territoires. Attention toutefois : les salariés stéphanois ont su s'entourer pour éviter de foncer dans le mur. Damien Dubar, délégué syndical Filpac CGT chez Morassuti, explique les pièges à éviter.

PROPOS RECUEILLIS PAR JÉRÉMIE DEMAY
Article paru dans le numéro 197 d'Impac

Impac : Comment est née l'idée de reprendre l'entreprise sous forme d'une Scop ?



Damien Dubar : Quand nous avons appris que l'entreprise allait être placée en liquidation judiciaire, nous avons pensé qu'il serait dommage de laisser tomber une société qui fonctionnait, car nous avions du travail. Alors, que faire ? Soit on laisse tomber, soit on cherche une solution pour reprendre l'entreprise et continuer à la faire tourner. Avec quelques recherches et l'aide de la Filpac CGT, l'idée de créer une Scop a émergé.

Comment cette idée a-t-elle été accueillie par les autres salariés ?

Au début, très peu y croyaient, car reprendre une entreprise n'est pas simple. En plus, il fallait un financement, et beaucoup de nos salariés étaient au Smic... Nous étions cinq à y croire au départ, alors nous avons décidé de nous battre. Petit à petit, voyant que le dossier avançait, d'autres ont rejoint la Scop.

Vous vous êtes rapprochés de l'Union régionale des Scop ? Exactement. Elle a étudié le dossier pour vérifier sa fiabilité et a jugé qu'il était viable, même si cela est compliqué, car reprendre une entreprise à la barre du tribunal n'est pas chose facile. Peu de Scop réussissent cet exploit, mais cela valait la peine d'essayer.

Quels conseils vous a-t-elle donnés au début ?

Elle nous a d'abord avertis qu'une Scop, ce n'est pas seulement pour sauver son emploi, mais pour s'engager dans une nouvelle aventure en devenant responsables de l'entreprise. Sans cette volonté, ça ne fonctionne pas. Elle



Nous étions cinq à y croire au départ, alors nous avons décidé de nous battre. Petit à petit, voyant que le dossier avançait, d'autres ont rejoint la Scop.

Damien Dubar, délégué syndical Filpac CGT chez Morassuti

34 • Impac / HORS SÉRIE - décembre 2024

nous a aussi prévenus qu'on passerait par toutes les émotions : par moments, on voudrait abandonner ; à d'autres, on voudrait partir en guerre. Et en effet, nous avons traversé tous ces états.

Comment cela s'est-il passé avec les banques ? Nous sommes passés par France Active, qui travaille beaucoup avec l'Union des Scop et a réuni plusieurs banques. Dès que nous avons mentionné que c'était une reprise à la barre du tribunal, elles ont presque toutes tourné le dos, sauf le Crédit Coopératif.

Le Crédit Coopératif vous a demandé des garanties ?

Au départ, il s'agissait de 50 000 euros, puis ils ont monté la barre à 70 000 euros, estimant que le projet manquait de trésorerie. Pour cela, nous avons créé une association pour soutenir l'idée de notre Scop et lancé une cagnotte.

Cette cagnotte a même dépassé vos espérances... Oui, 70 000 euros !

Cet engagement vous a surpris ?

Plus qu'imaginé, même ! Nous pensions récolter 20 000 ou 25 000 euros dans le meilleur des cas, mais 70 000, ça a été une vraie surprise, pour nous comme pour l'Union des Scop. Le dossier était quand même un peu faible, et nous n'avions qu'un mois pour



Article de l'Impac 199 consacré à Morassuti

Ces échanges ont été prolongés par la mise en place d'un espace permanent de discussion entre syndicats, au travers de la liste d'échanges Framalist Labeur, permettant de partager rapidement informations, analyses, accords d'entreprise, jurisprudences, revendications et expériences syndicales. Cet outil favorise une circulation permanente de l'information et contribue à rompre l'isolement de nombreux syndicats confrontés à des situations parfois similaires.

Le travail réalisé par les camarades représentant la Filpac dans les différentes instances paritaires mérite également d'être souligné. Leur engagement ne se limite pas à leur présence dans ces instances. Les positions défendues sont préparées collectivement, en sollicitant les syndicats qui souhaitent participer aux réflexions. À l'issue des réunions paritaires, des comptes rendus détaillés et des visioconférences permettent de restituer les débats et d'alimenter les échanges avec les syndicats de la branche.

Cette démarche collective a permis de développer une véritable culture de la construction revendicative. Dans les négociations de branche, les représentants de la Filpac ont constamment porté des propositions, formulé des revendications et contesté les positions patronales, là où d'autres organisations syndicales se sont trop souvent

contentées d'accompagner les évolutions proposées ou de s'y adapter.

1.77 Cette activité a également favorisé l'investissement de nouveaux camarades dans la vie fédérale et dans les travaux de branche. Elle a permis de renouveler progressivement les équipes militantes, de renforcer les compétences collectives et d'associer davantage de syndicats aux réflexions nationales.

1.78 La mandature a également été marquée par plusieurs initiatives juridiques visant à renforcer les droits collectifs des salariés. Parmi elles figure notamment l'action engagée afin d'obtenir la mise en place d'un comité de groupe au sein du groupe Autajon, avec la volonté de permettre aux représentants des salariés de disposer des moyens d'information et de coordination indispensables face à des groupes industriels de plus en plus intégrés.

1.79 Enfin, plusieurs initiatives ont été conduites afin de défendre l'avenir du livre imprimé en France. Face aux mutations technologiques, à la concentration industrielle et aux évolutions des modes de consommation, ces démarches ont contribué à rappeler que le livre imprimé demeure un enjeu culturel, démocratique et industriel majeur, nécessitant une politique publique ambitieuse ainsi qu'un engagement syndical renforcé.

1.80 Si les grandes luttes constituent les moments les plus visibles de l'activité fédérale, elles reposent avant tout sur un travail patient d'animation, de coordination, de formation, d'échanges entre syndicats et de construction revendicative. C'est ce travail souvent discret qui permet à la Filpac d'être prête lorsque surgissent les conflits et qui contribue, quotidiennement, à maintenir un véritable collectif fédéral dans les industries graphiques.

AU-DELÀ DES DÉCOUPAGES CONVENTIONNELS, NOTRE FÉDÉRATION DOIT CONTINUER À RAISONNER EN TERMES DE FILIÈRES PROFESSIONNELLES

1.81 De la création graphique à l'impression, de la reprographie à la finition, de la personnalisation des documents à la diffusion des imprimés, les salariés sont confrontés aux mêmes mutations technologiques, aux mêmes logiques de concentration économique et aux mêmes stratégies patronales. C'est pourquoi la Filpac doit poursuivre son ambition de rassembler ces métiers au sein d'une même réflexion revendicative et d'une même stratégie syndicale.

1.82 La mandature a permis de confirmer l'engagement de plusieurs militants particulièrement actifs dans la branche de la reprographie. Leur investissement dans les négociations collectives, le suivi des entreprises, l'accompagnement des syndicats et la défense des salariés constitue un véritable point d'appui pour l'avenir. Leur expérience démontre que la Filpac dispose déjà des compétences et des forces militantes nécessaires pour jouer pleinement son rôle dans cette filière.

1.83 Le présent rapport d'activité n'a pas vocation à retracer l'ensemble des interventions quotidiennes de la fédération auprès de ses syndicats. Il entend néanmoins rendre

Face aux mutations technologiques, à la concentration industrielle et aux évolutions des modes de consommation, ces démarches ont contribué à rappeler que le livre imprimé demeure un enjeu culturel, démocratique et industriel majeur (...)



compte de l'engagement constant de notre organisation aux côtés des équipes syndicales qui sollicitent son soutien et illustrer, à travers quelques exemples significatifs, la diversité et l'ampleur de son action.

2. SYNDICALISATION ET RAPPORT DE FORCE : DES BAISSÉS INQUIÉTANTES

Lors du précédent congrès, les syndicats de la Filpac avaient fait du renforcement de notre organisation et de la création de nouvelles bases syndicales une priorité absolue. 2.1

Force est pourtant de constater que nous continuons à perdre davantage de syndiqué-es que nous n'en gagnons. La multiplication des plans de licenciements et des fermetures d'entreprises fragilise profondément notre implantation dans l'ensemble de nos secteurs professionnels. Dans la presse quotidienne, le plan Prim a conduit au départ de plus de 350 ouvrières et ouvriers du Livre, dont la quasi-totalité étaient syndiqué-es. Cette perte est particulièrement lourde, car rares sont celles et 2.2

ceux qui poursuivent leur adhésion une fois sorti·es des effectifs.

2.3 À cette érosion s'ajoutent les nombreux plans de suppressions d'emplois touchant plusieurs centaines de salarié·es de toutes catégories professionnelles, sans oublier la fermeture des imprimeries de *Nice-Matin* et de *La Provence* ainsi que les restructurations qui les ont accompagnées. L'hémorragie sociale se poursuit, et même s'accélère, dans l'ensemble des secteurs de la presse, avant même que l'intelligence artificielle ne produise tous ses effets dans les métiers de la rédaction, de l'édition ou des fonctions commerciales.

2.4 Chez Prisma, au groupe *Le Moniteur*, chez CMI et dans bien d'autres entreprises, ce sont plusieurs centaines d'emplois qui disparaissent. Rien, à ce stade, ne semble enrayer cette spirale. Dans le même temps, les propriétaires milliardaires poursuivent la concentration des médias. Les titres s'accumulent entre les mains de quelques groupes, tandis que les fusions se multiplient : Daniel Kretínský entre CMI et Eritis, Rodolphe Saadé entre *La Provence* et BFM, Vincent Bolloré autour de Prisma et de Cnews. Cette concentration, que notre fédération et le SNJ-CGT dénoncent depuis de nombreuses années, produit désormais tous ses effets. Elle affaiblit le pluralisme démocratique en supprimant massivement des rédactions, des services d'enquête et des équipes d'information, pour les remplacer progressivement par des dispositifs de communication au service de l'ultralibéralisme et de son prolongement politique, l'extrême droite.

2.5 La filière de production et de transformation du papier et du carton connaît les mêmes évolutions. La concentration des grands groupes mondiaux par fusion et absorption conduit aux mêmes conséquences : fermetures de sites, suppressions d'emplois, disparition de syndicats et perte de centaines de syndiqué·es. Le constat est identique dans les autres secteurs professionnels de notre fédération. Faut-il en conclure que notre fédération est condamnée à suivre le chemin de certaines organisations qui n'ont eu d'autre choix que de fusionner pour maintenir une activité syndicale, au prix de l'effacement progressif de leur identité ?

2.6 Quarante ans après sa création, une telle perspective constituerait un terrible paradoxe pour une fédération qui s'est construite sur le développement des conquêtes sociales et le renforcement du rapport de force. Pourtant, si les suppressions d'emplois ont profondément affaibli nos bastions historiques, elles ne résument pas la réalité de nos secteurs professionnels. Ceux-ci comptent encore des milliers d'entreprises où la CGT est absente, sans représentation syndicale, sans implantation et, bien souvent, sans aucune présence organisée. C'est là que se situe désormais l'un des principaux défis de notre fédération, transformer ces immenses espaces vierges en nouveaux territoires de syndicalisation, de conquêtes sociales et de rapport de force.

2.7 Les déserts syndicaux sont nombreux. Dans bien

des entreprises, les syndicats ou les sections syndicales ne comptent plus que quelques adhérent·es, souvent limité·es aux seul·es élu·es du CSE. Pourtant, le potentiel de développement demeure considérable dans l'ensemble de nos filières. Selon les estimations de la confédération (données 2022), le taux de syndicalisation sur le périmètre de la Filpac s'élève à seulement 4,2 %, soit un peu moins de 10 000 syndiqué·es.

Notre champ professionnel couvre près de 250 000 salarié·es. Si les entreprises de plus de 300 salarié·es sont aujourd'hui moins nombreuses qu'il y a une dizaine d'années, nous devons désormais organiser un nombre croissant de travailleuses et de travailleurs réparti·es dans des entreprises de moins de 50 salarié·es. Cette évolution ne doit cependant pas masquer une autre réalité. De grands groupes comme Paragon dans le labeur, Hachette ou Gallimard dans l'édition, Reworld Media dans la presse magazine, plusieurs entreprises de la filière papier-carton, ou encore Havas, Euro RSCG et bien d'autres dans la publicité emploient largement plus de 300 salarié·es. Pourtant, nous y sommes encore trop souvent absents ou insuffisamment implanté·es. Le potentiel de développement est donc bien réel. Ce qui nous manque n'est pas le terrain, mais une démarche collective, volontaire, structurée et durable pour faire grandir

2.8

Ce qui nous manque n'est pas le terrain, mais une démarche collective, volontaire, structurée et durable pour faire grandir notre organisation.

notre organisation. La fragmentation de nos secteurs historiques remet en question les formes traditionnelles de notre implantation. Elle nous oblige à repenser notre organisation, en développant notamment des structures locales, territoriales ou multi-entreprises, davantage en phase avec la réalité actuelle de nos professions.

Ce ne sont pas les travailleuses et les travailleurs qui doivent s'adapter à notre organisation syndicale. C'est à notre organisation d'adapter son fonctionnement pour permettre la syndicalisation du plus grand nombre. Dans le même temps, nous continuons à nous affaiblir dans nos bastions historiques sans réussir à construire des implantations durables dans les entreprises, les métiers et les catégories de salarié·es où nous sommes aujourd'hui absent·es.

2.9

Il n'y a pourtant aucune fatalité à cette baisse de nos effectifs. Le redéploiement de notre organisation exige de la méthode, de la rigueur, de l'engagement, un véritable partage des responsabilités et un travail collectif permanent. C'est précisément ce qui a fait défaut au cours de cette mandature, malgré les orientations adoptées par le congrès des syndicats de la Filpac

2.10

en 2022. Pour autant, les perspectives existent. De nouvelles bases syndicales ont vu le jour, notamment dans la filière papetière, mais aussi dans d'autres secteurs. Elles démontrent qu'avec une stratégie adaptée, un investissement militant et un accompagnement fédéral, il est possible de reconstruire des implantations solides qui se développent rapidement. Ces expériences doivent désormais cesser d'être des exceptions pour devenir la règle de notre développement syndical.

2.11 En dépit de cet affaiblissement, qui touche l'ensemble de notre fédération mais aussi, plus largement, toute la CGT, notre représentativité dans les branches professionnelles demeure encore importante. Toutefois, sans sursaut collectif, notre organisation risque de disparaître de certains de nos champs professionnels, notamment dans l'édition ou encore dans la distribution de la presse. Notre recul dans le secteur de la publicité s'explique principalement par la perte de représentativité de la CGT chez Solocal ainsi que par la scission intervenue au sein du syndicat de Decaux. Si, chez Decaux, nous renouons progressivement avec la syndicalisation et retrouvons une influence qui tend à se renforcer, la situation demeure plus difficile chez Solocal, où les réorganisations permanentes et les suppressions d'emplois successives ont profondément fragilisé notre implantation.

2.12 Dans la filière production-transformation du papier-carton, la perte de notre majorité est, pour une très large part, la conséquence des fermetures d'entreprises où la Filpac était historiquement fortement implantée. Au-delà de ces facteurs objectifs, nous devons aussi avoir la lucidité de reconnaître nos propres insuffisances. Nous avons souffert d'un manque de structuration de l'activité du pôle Organisation et vie syndicale. Cette faiblesse ne devra en aucun cas se reproduire lors de la prochaine mandature.

2.13 Disons-le clairement : le plan de conquête et de renforcement syndical décidé par notre précédent congrès n'a jamais véritablement vu le jour. Ce déficit collectif contribue aujourd'hui à entraîner notre fédération et ses syndicats dans un affaiblissement préoccupant. Nous accusons déjà un retard important dans la préparation du nouveau cycle électoral qui s'ouvre. Il y a désormais urgence à construire une véritable feuille de route de développement, de renforcement et d'implantation. Nous ne pouvons pas attendre des seuls syndicats qu'ils accomplissent ce travail. La plupart sont déjà absorbés par la gestion quotidienne des entreprises, les négociations, les restructurations et disposent de moyens militants toujours plus réduits. La direction fédérale doit donc s'impliquer beaucoup plus fortement dans l'accompagnement des syndicats, non pas en leur adressant des injonctions ou des « *il n'y a qu'à, il faut qu'on* », mais en mettant concrètement des moyens humains et une organisation au service de leur développement.

2.14 Plusieurs propositions avaient d'ailleurs été formulées au cours de cette mandature sans jamais être mises en œuvre par le pôle Organisation et vie syndicale. Parmi

elles figurait notamment le suivi, par chaque membre de la direction fédérale, de deux ou trois plans d'action prioritaires (PAP) d'entreprises proches de son lieu d'activité, ainsi que l'accompagnement de deux ou trois syndicats afin de les aider durablement à se développer, à syndiquer et à préparer les échéances électorales.

C'est ce type d'engagement collectif, concret et mesurable qui devra désormais guider notre action si nous voulons inverser durablement la tendance et redonner à notre fédération une véritable dynamique de conquête. Si nous généralisons cette démarche, avec un compte rendu mensuel de l'activité menée, ce sont 40 membres de la direction fédérale qui pourraient accompagner plus de 120 syndicats et suivre autant d'entreprises où la CGT n'est pas encore implantée.

Une telle organisation changerait profondément notre capacité d'intervention, de suivi et de développement syndical. Elle poserait également, de manière très concrète, la question du rôle de chaque membre de la direction fédérale, de son implication dans la vie de la fédération et de sa contribution au renforcement de notre organisation. Être membre de la direction fédérale ne peut se limiter à participer aux réunions de ses instances. C'est aussi assumer une responsabilité permanente d'accompagnement des syndicats, de conquête de nouvelles implantations et de développement de la syndicalisation sur le terrain.

3. LA FORMATION SYNDICALE : UNE FORCE FÉDÉRALE

Depuis 2018, la fédération a fait le choix de structurer un véritable pôle fédéral de formation syndicale afin d'accompagner les syndicats dans le renforcement de leur action, de leur rapport de force et de leur développement par la syndicalisation de nouvelles et nouveaux adhérent-es. Aujourd'hui, l'efficacité de cette démarche ne fait plus débat parmi les syndicats qui ont fait appel à la formation fédérale. La qualité des formations dispensées, l'accompagnement juridique proposé ainsi que le suivi régulier des élu-es, mandaté-es et syndiqué-es formé-es ont progressivement fait de notre pôle fédéral une référence reconnue au sein de toute la CGT.

La présence constante du secrétaire fédéral en charge de la formation auprès du pôle confédéral est d'ailleurs largement reconnue. Son expertise et son engagement ont été tels que certain-es responsables confédéraux ont même envisagé de lui confier la responsabilité de cette activité au niveau confédéral. Un bilan détaillé de l'ensemble des formations réalisées au cours de cette mandature est annexé au présent rapport.

Si nous pouvons légitimement nous réjouir du développement soutenu de cette activité, nous devons également constater que trop de syndicats de la fédération ne recourent toujours pas à la formation syndicale de la CGT. Certain-es estiment, à tort, ne pas en avoir besoin.



Une de l'Impac 194/195 consacrée aux états généraux de l'information.

D'autres rencontrent des difficultés pour faire reconnaître ce droit auprès de leur direction et renoncent face aux contraintes financières ou organisationnelles. D'autres encore se tournent vers des cabinets d'expertise privés ou, plus préoccupant, vers des organismes de formation proposés par les directions des ressources humaines, dont les contenus répondent davantage aux attentes patronales qu'aux besoins du mouvement syndical.

3.4 Pourtant, la formation syndicale est un outil essentiel de l'émancipation des travailleuses et des travailleurs. Elle renforce les compétences des militant·es, sécurise l'exercice des mandats et contribue directement à l'efficacité de l'action revendicative. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si le patronat et les gouvernements successifs cherchent, depuis plusieurs années, à remettre en cause ce droit fondamental. La réduction du nombre de jours de formation en santé, sécurité et conditions de travail (SSCT) lors du renouvellement des mandats illustre parfaitement ces attaques répétées contre les droits des représentant·es du personnel et, au-delà, contre la capacité des salarié·es à défendre efficacement leurs intérêts.

3.5 D'ores et déjà, plusieurs candidat·es de droite à l'élection présidentielle multiplient les gages donnés

au MEDEF en proposant de réduire drastiquement les droits à la formation syndicale, notamment pour les élu·es et représentant·es des entreprises de moins de 300 salarié·es. L'extrême droite va encore plus loin. C'est l'existence même du syndicalisme qu'elle remet en cause pour satisfaire les attentes du patronat. Dans les collectivités qu'elle dirige, la démonstration est déjà faite au quotidiennement : fermeture des Bourses du travail, attaques contre les organisations syndicales, sanctions et licenciements de représentant·es du personnel des collectivités territoriales. Partout où elle exerce le pouvoir, elle cherche à affaiblir méthodiquement le syndicalisme. Dans ce contexte, le développement de la formation syndicale constitue un enjeu stratégique majeur.

La fédération y consacre des moyens humains importants, avec trois salarié·es affecté·es à cette activité, dont deux membres de la direction fédérale. Cet investissement est également devenu un levier essentiel pour la vie de notre organisation. En 2024, les recettes générées par l'activité de formation ont, pour la première fois, dépassé le montant des cotisations syndicales. Cette activité bénéficie également aux syndicats et aux structures de la CGT qui s'appuient sur notre pôle fédéral. Une partie des ressources perçues leur est reversée, faisant de la formation un véritable outil de solidarité financière au sein de notre organisation.

La formation syndicale constitue donc un double investissement : un investissement dans les compétences, le développement militant et le renforcement de notre organisation, mais aussi un outil concret de mutualisation et de solidarité entre les structures de la CGT. L'expérience le démontre, plus les militant·es se forment, plus ils et elles souhaitent poursuivre leur parcours de formation. Cette dynamique vertueuse explique le développement constant de nouveaux modules, qui permettent aujourd'hui de répondre à une palette toujours plus large de besoins.

Le pôle fédéral a également démontré sa capacité d'adaptation. Il sait répondre aux demandes spécifiques des syndicats, soit en sollicitant des intervenant·es reconnu·es dans les domaines concernés, soit en concevant lui-même de nouveaux modules de formation adaptés aux réalités rencontrées sur le terrain. Cette capacité d'innovation constitue aujourd'hui l'une des forces de notre fédération et un atout majeur pour préparer les militant·es aux défis syndicaux des années à venir.

4. UNE DÉMARCHE REVENDICATIVE FÉDÉRALE AU SERVICE DE L'ACTION ET DES LUTTES

Notre fédération ne pratique la politique de la chaise vide à aucun niveau de la négociation collective. Nous faisons le choix d'être présent·es partout où se décident

les droits des travailleuses et des travailleurs. Non pour accompagner les reculs sociaux, mais pour porter nos revendications, défendre les salarié-es et construire, lorsque cela est possible, un rapport de force favorable au monde du travail. Face à des organisations patronales de branche qui se contentent le plus souvent du strict minimum réglementaire, nos délégations refusent de se satisfaire des quelques miettes que le patronat consent à abandonner. Elles portent des revendications ambitieuses, à la hauteur des besoins des salarié-es, en matière de salaires, de conditions de travail, de protection sociale, de reconnaissance des qualifications et de droits collectifs.

4.2 Notre présence à la table des négociations n'a de sens que parce qu'elle s'inscrit dans une démarche revendicative claire, articulée avec les mobilisations des syndicats et les luttes menées sur le terrain. La négociation n'est jamais une fin en soi. Elle constitue un outil parmi d'autres au service de l'action syndicale et du rapport de force. Durant cette mandature, la fédération a multiplié les initiatives afin d'enrichir les cahiers revendicatifs des syndicats, d'alimenter leur réflexion sur les grands enjeux du moment et de renforcer le rapport de force face au patronat et aux pouvoirs publics.

4.3 Les trois initiatives présentées ci-après s'inscrivent dans un ensemble plus large de rencontres, de débats et de travaux qui ont contribué à faire de notre fédération une référence reconnue au sein de la CGT, tant par la qualité de ses analyses que par sa capacité à nourrir l'action revendicative et les mobilisations syndicales.

LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'INFORMATION : L'ACTE MANQUÉ

4.4 Fidèle à sa méthode, le président de la République crée des commissions chaque fois qu'il s'agit d'éviter de répondre aux urgences du moment, laissant ainsi le temps nécessaire à la préservation des intérêts de ses alliés du capital. Pourtant, l'urgence est bien réelle. Garantir à chaque citoyenne et à chaque citoyen l'accès à une information fiable, pluraliste et vérifiée constitue aujourd'hui un enjeu démocratique majeur. C'est dans ce contexte qu'Emmanuel Macron et sa ministre Rachida Dati ont lancé les États généraux de l'information. Attendus par l'ensemble des professionnel·les du secteur comme par une grande partie de la société, ils ont malheureusement davantage servi à donner l'illusion de l'action qu'à engager les réformes de fond pourtant indispensables.

4.5 Notre fédération a pris toute sa place dans ce débat. Elle a participé aussi bien aux États généraux de l'information qu'aux contre-États généraux organisés par les médias indépendants. À chacune de ces étapes, nous avons porté des propositions ambitieuses visant à garantir le pluralisme de l'information, mais également à construire les dispositifs sociaux et structurels indispensables pour permettre à celles et ceux qui produisent quotidiennement l'information de continuer à exercer leur métier dans un secteur en profonde mutation. Ces propositions, au nombre de vingt-six, ont été publiées dans Impac.

Elles couvrent l'ensemble de la chaîne de production de l'information, du correspondant local de presse jusqu'au portage des journaux. 4.6

Aujourd'hui, une partie de ces propositions est reprise par différentes associations, organisations de défense des libertés, médias et éditeurs indépendants. Elles peinent en revanche à être pleinement appropriées par l'ensemble des syndicats de notre propre fédération. La journée d'étude organisée le 1^{er} juillet autour des enjeux de l'information, de la culture et des big data a permis de conforter ces analyses, de les enrichir collectivement et de les partager plus largement au sein de notre organisation. 4.7

Car, malgré la qualité de notre travail revendicatif, nous devons aussi reconnaître que nos divisions internes continuent de peser lourdement sur notre capacité à influencer les choix des éditeurs et des actionnaires des groupes de presse. Sur des enjeux aussi décisifs pour l'avenir de l'information et de la démocratie, notre crédibilité dépendra aussi de notre capacité à construire des positions communes et à les porter collectivement. 4.8

Plus que de simples divergences, nous sommes parfois confronté-es à de véritables oppositions, allant jusqu'à des comportements ouvertement scissionnistes, revendiqués comme tels par leurs propres auteurs. Chaque division supplémentaire affaiblit notre organisation. Et plus nous nous affaiblissons, plus les divisions s'accroissent. Ce cercle vicieux nourrit notre recul collectif et profite avant tout à nos adversaires. Il est urgent de rompre avec cette logique. Retrouver le chemin du débat, de l'action collective et de l'unité est une condition indispensable si nous voulons reconstruire le rapport de force dont les travailleuses et les travailleurs ont aujourd'hui plus que jamais besoin. 4.9

LA FILPAC AUX AVANT-POSTES DE LA LUTTE POUR L'ÉGALITÉ DES DROITS

En organisant, au sein de la CGT, les premières Assises syndicales du handicap, notre fédération a permis à l'ensemble de notre organisation de se réapproprier un combat essentiel, celui de l'égalité des droits et de la lutte contre les discriminations dont sont victimes les travailleuses et les travailleurs en situation de handicap. Plus de douze millions de personnes vivent aujourd'hui avec un handicap dans notre pays. Trop souvent 4.10

Chaque division supplémentaire affaiblit notre organisation. Et plus nous nous affaiblissons, plus les divisions s'accroissent. Ce cercle vicieux nourrit notre recul collectif et profite avant tout à nos adversaires. Il est urgent de rompre avec cette logique.

invisibilisées, écartées de l'emploi ou confrontées à des discriminations persistantes, elles subissent des situations sociales particulièrement difficiles, aggravées par les pratiques de nombreux employeurs. Le contraste est saisissant. À peine les Jeux paralympiques terminés, les discours d'empathie et de valorisation du handicap ont laissé place au retour des logiques d'exclusion. Pour beaucoup d'entreprises, la communication inclusive a repris sa place habituelle : celle d'un affichage sans traduction concrète dans les politiques d'emploi.

4.11 Ces premières Assises ont marqué un véritable tournant. Elles ont suscité une prise de conscience à tous les niveaux de la CGT, y compris dans l'adaptation et l'accessibilité de la Bourse nationale du Travail de Montreuil. Alors que la confédération ne disposait plus d'aucune convention avec l'Agefiph, les travaux engagés à l'issue de ces Assises ont permis la signature d'un nouvel accord, accompagné d'une feuille de route ambitieuse destinée à nourrir les négociations collectives à tous les niveaux de notre organisation.

4.12 À l'époque, certain-es camarades avaient vivement contesté le recrutement de Menvin, pourtant chargé de construire et d'animer cette politique fédérale. Les résultats parlent aujourd'hui d'eux-mêmes. Le travail accompli, les avancées obtenues et, surtout, le transfert de Menvin à la confédération témoignent de la pertinence des choix opérés par la fédération et de la reconnaissance de son expertise. Désormais, ces Assises sont devenues un rendez-vous annuel incontournable pour l'ensemble des acteurs sociaux engagés en faveur des personnes en situation de handicap. La CGT retrouve progressivement une place de référence sur ces questions.

4.13 Au sein de notre fédération, cette dynamique a permis une prise de conscience profonde dans de nombreuses équipes syndicales. Associées aux formations consacrées aux accidents du travail et aux maladies professionnelles dispensées par le pôle fédéral, ces initiatives conduisent aujourd'hui les syndicats à porter de nouvelles revendications : lutte contre les discriminations, refus des licenciements pour inaptitude, amélioration du maintien dans l'emploi, négociations avec les groupes de protection sociale couvrant nos professions et reconnaissance effective des droits des salarié-es en situation de handicap.

4.14 Le chemin reste encore long. Mais la Filpac peut légitimement revendiquer d'avoir, une nouvelle fois, été à l'avant-garde de la conquête de nouveaux droits. En plaçant la question du handicap au cœur de l'action syndicale, elle agit non seulement pour des millions de travailleuses et de travailleurs, mais aussi pour une société plus juste, plus inclusive et plus égalitaire.

DES ASSISES DES SALARIÉ-ES DU PAPIER-CARTON

4.15 Sans conteste, ces Assises ont constitué l'une des grandes réussites de cette mandature, comme en témoignent les nombreux camarades qui y ont participé. Bien sûr, quelques esprits chagrins s'emploieront à en



minimiser la portée. Mais agir, innover et construire expose toujours davantage à la critique que l'inaction. Ces Assises se sont tenues dans un contexte particulièrement difficile, marqué par la multiplication des fermetures de sites industriels, l'absence d'une véritable politique industrielle nationale et une nouvelle vague de concentration mondiale des groupes de la production et de la transformation du papier et du carton. L'ensemble des tables rondes a suscité un vif intérêt. Les échanges ont permis aux participantes et participants d'enrichir leurs analyses, de partager leurs expériences et de repartir avec des outils utiles pour renforcer leur action syndicale dans les entreprises.

4.16 Chercheur·euses, expert·es, représentant·es des organisations patronales, institutions paritaires et nombreux autres acteurs de la filière ont confronté leurs analyses avec celles des délégué·es présent·es. Cette diversité des points de vue a largement contribué à la richesse des débats. Plusieurs fédérations industrielles de la CGT avaient également répondu présentes, permettant d'élargir la réflexion et de croiser les expériences au-delà de notre seule filière. Le moment le plus fort de ces Assises restera sans doute l'intervention, en fin de journée, de Cédric Caubère, secrétaire général de l'Union départementale de Haute-Garonne, tout juste rentré de la première flottille pour Gaza. Sa présence, aux côtés d'une grande partie de la direction confédérale et de plusieurs autres fédérations, a donné à cette initiative une dimension humaine, internationale et profondément émouvante.

4.17 Autre temps particulièrement marquant, le témoignage des camarades de Lecas, venus raconter avec dignité la situation inacceptable qu'ils traversaient. Leur intervention a rappelé que derrière chaque restructuration se trouvent des femmes et des hommes dont la vie est bouleversée. Au-delà de la qualité des débats, ces Assises ont démontré toute l'utilité de rassembler les syndicats d'une même filière autour d'analyses, de revendications et de perspectives communes. Fédérer les équipes syndicales et construire des stratégies collectives, c'est renforcer durablement le rapport de force pour les luttes d'aujourd'hui comme pour celles de demain, tout en consolidant la solidarité qui fait la force de notre organisation.

PREMIÈRE JOURNÉE D'ÉTUDE INTERFÉDÉRALE CONSACRÉE À L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

4.18 Chacune et chacun est libre d'apprécier les initiatives que la fédération a multipliées au cours de cette mandature. En revanche, nul ne peut objectivement soutenir que la direction fédérale serait restée inactive. L'organisation de cette première journée d'étude consacrée à l'intelligence artificielle en est une parfaite illustration. Coorganisée avec la fédération des sociétés d'études et le syndicat Info'Com-CGT, elle a constitué une première au sein de la CGT. Cette initiative a réuni des chercheur·euses, des expert·es et des camarades issu·es

Chercheur·euses, expert·es, représentant·es des organisations patronales, institutions paritaires et nombreux autres acteurs de la filière ont confronté leurs analyses avec celles des délégué·es présent·es. Cette diversité des points de vue a largement contribué à la richesse des débats.

de plusieurs fédérations déjà engagées dans la réflexion sur le développement de l'intelligence artificielle et ses conséquences sur le travail. L'intérêt de cette journée tenait également au moment où elle s'est déroulée. Nous étions alors au tout début de l'essor des intelligences artificielles génératives, à une période où leurs premières applications apparaissaient dans les domaines de l'information, de la communication, de la programmation et de la gestion des données.

Nous pouvons néanmoins regretter la trop faible participation des syndicats de notre fédération, à l'exception notable des camarades d'Info'Com-CGT. Cette absence est d'autant plus regrettable que les bouleversements auxquels nos professions sont aujourd'hui confrontées trouvent largement leur origine dans le déploiement de ces technologies, qui transforment en profondeur les processus de production de l'information, du marketing, de la communication et, plus largement, de l'ensemble de l'économie de la donnée.

Avec le recul, cette initiative apparaît même comme précurseuse. Les interrogations qui étaient alors émergentes sont désormais au cœur des restructurations, des suppressions d'emplois et des transformations des métiers que connaissent nos filières. Aujourd'hui, plusieurs fédérations sollicitent notre expérience afin d'organiser de nouvelles rencontres consacrées à ces technologies, dont le développement s'accélère et dont les conséquences sur l'emploi, les qualifications et les conditions de travail deviennent chaque jour plus visibles.

La fédération des activités postales et de télécommunications (FAPT), lors de son dernier congrès, a d'ailleurs organisé une initiative à laquelle notre fédération a activement participé. Cette dynamique doit désormais être amplifiée. Les enjeux liés à l'intelligence artificielle dépassent largement les frontières d'une seule profession et appellent une réponse confédérale à la hauteur des transformations en cours. Notre fédération se situe au carrefour de nombreux métiers directement concernés par ces évolutions. À ce titre, il lui revient de continuer à impulser les débats, à produire des analyses et à construire les revendications qui permettront au

mouvement syndical d'anticiper plutôt que de subir ces mutations.

Nous pouvons donc affirmer que cette première journée d'étude a constitué une véritable réussite, tant par la qualité des intervenant-es que par la richesse des échanges avec les camarades présents. Elle a surtout démontré que la CGT pouvait être force d'anticipation sur des sujets qui façonneront durablement l'avenir du travail et de nos professions.

5. UNE FÉDÉRATION SYNDICALE À DIMENSION INTERNATIONALE DANS UN MONDE GLOBALISÉ

5.1 Quelques camarades continuent de considérer que la dimension internationale de l'activité fédérale représente un coût sans véritable utilité. Certain-es vont même jusqu'à réduire cet engagement à de simples voyages d'agrément dont bénéficieraient quelques dirigeant-es fédéraux. Ces appréciations traduisent avant tout une méconnaissance de ce qu'est le syndicalisme, et plus particulièrement de l'histoire de la CGT et de notre fédération, dont l'internationalisme constitue l'un des fondements depuis leur création. Nous ne pouvons donc qu'encourager celles et ceux qui s'interrogent sur ces questions à participer aux formations syndicales de niveaux 1 et 2 proposées par la CGT.

5.2 À l'heure où le repli nationaliste, les logiques protectionnistes et les idéologies d'extrême droite progressent dans de nombreux pays, l'internationalisme syndical constitue plus que jamais un contrepoids indispensable à la mondialisation du capital et aux stratégies des multinationales. Notre fédération présente, de surcroît, une singularité. Elle est engagée dans deux organisations syndicales internationales : IndustriALL Global Union, qui rassemble les fédérations de l'industrie, et UNI Global Union, qui organise les secteurs des services, des médias et des industries graphiques. Cette double présence constitue un atout stratégique.

5.3 Elle nous permet de partager les expériences syndicales, d'anticiper les restructurations internationales, de construire des solidarités concrètes entre travailleuses et travailleurs de différents pays et de peser davantage face à des groupes dont les stratégies dépassent largement les frontières nationales. Consciente de l'importance de ces enjeux, la fédération a organisé, à destination de la direction fédérale, une demi-journée d'échanges avec Michel Muller, ancien secrétaire général de la Filpac, ancien président d'UNI Graphical & Packaging et membre fondateur de la direction d'UNI Global Union. Cette initiative a permis de mieux comprendre l'histoire de l'engagement international de notre fédération et les responsabilités qu'elle exerce depuis plusieurs décennies. La connaissance demeure bien souvent le meilleur antidote aux idées reçues. Malheureusement, elle ne suffit pas toujours. Mais elle

reste une condition indispensable pour comprendre les enjeux auxquels notre organisation est confrontée et construire un syndicalisme à la hauteur d'un capitalisme qui, lui, n'a jamais cessé d'être mondialisé.

LE CONGRÈS D'UNI GRAPHICAL À MARSEILLE : UN ACTE FORT DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Notre fédération s'est illustrée en organisant à Marseille le congrès d'UNI Graphical Europe et Monde. Pendant plusieurs jours, des délégué-es venu-es des cinq continents ont débattu des grands défis auxquels sont confronté-es les travailleuses et les travailleurs : progression de l'extrême droite, difficultés d'organisation syndicale, mutations économiques et industrielles des secteurs graphiques et de l'emballage, concentration des groupes multinationaux et transformations du travail.

Le choix de Marseille n'avait rien d'anodin. Ville ouverte sur le monde depuis l'Antiquité, façonnée par les échanges et les migrations, elle symbolise le brassage des peuples et des cultures. Elle est aussi devenue une cible politique pour l'extrême droite, qui entend remettre en cause cette histoire d'ouverture pour lui substituer une vision identitaire et de fermeture, allant jusqu'à promouvoir le concept de « remigration ».

À en croire les nombreux témoignages des délégations présentes, le congrès de Marseille restera comme l'un des moments marquants de l'histoire d'UNI Graphical. L'accueil, la qualité des débats et l'organisation ont été unanimement salués et ont contribué à renforcer le rayonnement de notre fédération au sein du mouvement syndical international. Ce congrès a également été un moment politique fort. À l'initiative de notre fédération, une déclaration de soutien au peuple palestinien et de condamnation du génocide dont il est victime a été soumise au vote à peine un mois après le déclenchement de l'intervention militaire israélienne.

Malgré l'opposition de la direction d'UNI Global, qui a tout mis en œuvre pour empêcher son adoption, cette résolution a été approuvée à une très large majorité des délégations présentes. Seules les organisations syndicales allemandes, autrichiennes et nordiques ont voté contre. Les travailleuses et les travailleurs du secteur graphique ont ainsi démontré qu'ils étaient capables de porter une parole indépendante, fidèle aux valeurs de solidarité internationale qui fondent le mouvement syndical.

Le congrès de Marseille a ainsi marqué une étape importante dans les prises de position internationales de notre secteur syndical sur cette question. Notre fédération est également la seule à avoir fait le choix de céder son siège au comité mondial d'UNI Global aux représentant-es des travailleuses et travailleurs palestinien-nes. Ce geste traduit une conception exigeante de la solidarité internationale, fondée sur des actes concrets plutôt que sur de simples déclarations d'intention.

Au-delà des résolutions adoptées, cette semaine de congrès a permis de renforcer les liens entre les

organisations syndicales du secteur graphique et de l'emballage, de développer des coopérations durables et de nouer des contacts indispensables pour construire, demain, un rapport de force face aux grands groupes multinationaux qui organisent leurs stratégies à l'échelle mondiale.

D'UN CONGRÈS À L'AUTRE : LA FILPAC ET LA FTM PORTENT LA VOIX DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

5.9 Le syndicalisme international n'est ni uniforme ni monolithique. Les organisations qui le composent diffèrent par leur histoire, leurs analyses, leurs pratiques, leurs modes d'organisation et leurs orientations stratégiques. C'est aussi cette diversité qui fait sa richesse, mais parfois également la difficulté de construire des positions communes. Le congrès d'IndustriALL, organisé à Sydney, en a été une nouvelle illustration. Les débats y ont été particulièrement intenses, notamment sur deux sujets majeurs : la solidarité avec le peuple palestinien et les conséquences du développement de l'intelligence artificielle sur les processus de production et l'emploi industriel.

5.10 La délégation de la CGT réunissait des camarades de la fédération des travailleurs de la métallurgie (FTM-CGT) ainsi que trois représentant·es de la Filpac. Aux côtés des organisations syndicales des pays des BRICS, des commissions ouvrières espagnoles, de la FGTB belge et de nombreuses autres délégations, nos deux fédérations ont porté la voix de la CGT sur les grands enjeux de cette période : les restructurations industrielles à l'échelle mondiale, la concentration du capital et la solidarité avec les peuples victimes des guerres, au premier rang desquels le peuple palestinien. Les échanges ont parfois été particulièrement vifs. Les désaccords se sont exprimés sans détour, mais toujours dans le cadre du débat syndical international. Sur ces sujets, la CGT a défendu ses positions avec détermination, sans concession et sans renoncer à ses principes.

5.11 Si nos interventions ont contribué à faire évoluer les débats, les résolutions finalement adoptées demeurent plus nuancées que les positions que nous défendions. Depuis ce congrès, l'aggravation continue de la situation à Gaza et en Cisjordanie conduit toutefois un nombre

croissant d'organisations syndicales, jusque-là plus réservées, à faire évoluer leurs analyses et leurs prises de position. Les réalités du terrain, les souffrances endurées par les populations civiles et la gravité des événements conduisent progressivement à une inflexion des positions exprimées au sein du mouvement syndical international.

Ces congrès démontrent que la solidarité internationale ne relève pas de l'affichage. Elle se construit dans le débat, le rapport de force, la confrontation des analyses et la recherche de positions communes capables de renforcer l'action des travailleuses et des travailleurs au-delà des frontières.

5.12

LA PREMIÈRE STRUCTURE SYNDICALE EURO-MÉDITERRANÉENNE

À l'invitation du syndicat égyptien de la presse, des médias, de la culture et de l'archéologie, notre fédération s'est rendue au Caire afin de construire une coopération syndicale d'un nouveau genre. Une fois encore, la solidarité entre les travailleuses et les travailleurs a constitué le socle de cette initiative, qui marque une première dans l'histoire du syndicalisme de notre secteur. La Méditerranée est aujourd'hui devenue le plus grand cimetière maritime au monde. Des dizaines de milliers de femmes, d'enfants et d'hommes y ont perdu la vie en tentant de fuir les guerres, les persécutions, les dictatures, les famines ou la misère.

5.13

Dans le même temps, sous la pression de l'extrême droite et de forces politiques toujours plus conservatrices, l'Europe se replie sur elle-même. Les murs se dressent, les frontières se ferment et des accords sont conclus avec des régimes autoritaires afin d'externaliser le contrôle des migrations, au mépris des droits humains les plus fondamentaux. C'est dans ce contexte qu'est née cette nouvelle coopération syndicale. Elle prend la forme d'une association euro-méditerranéenne réunissant des organisations qui, pour beaucoup, n'appartiennent pas aux mêmes structures syndicales internationales, mais partagent la volonté de construire des solidarités concrètes entre les travailleuses et les travailleurs des deux rives de la Méditerranée.

5.14

Cette nouvelle structure rassemble les organisations syndicales du Maroc, d'Algérie, de Tunisie, d'Égypte, de Palestine, de Jordanie, du Liban, de Chypre, de Turquie, d'Italie, d'Espagne, du Portugal ainsi que notre fédération. Les camarades égyptiens en assurent le secrétariat général, tandis que Carlos a été élu à la présidence de cette nouvelle association de coopération syndicale. Au-delà de son caractère inédit, cette initiative traduit une conviction forte : face à des groupes multinationaux qui organisent leurs stratégies à l'échelle internationale et à des crises qui dépassent les frontières, le syndicalisme ne peut se limiter aux cadres nationaux. Il doit, lui aussi, construire des espaces de coopération, de solidarité et d'action capables de répondre aux défis sociaux, démocratiques et humains de notre époque.

5.15

La formation syndicale, le partage des expériences,

5.16

À l'initiative de notre fédération, une déclaration de soutien au peuple palestinien et de condamnation du génocide dont il est victime a été soumise au vote à peine un mois après le déclenchement de l'intervention militaire israélienne.

la confrontation des pratiques revendicatives et, bien entendu, la solidarité entre organisations, constituent les piliers de cette coopération. UNI Graphical a été informée de cette démarche et y sera associée. Cette initiative permettra de créer de nouveaux liens avec des organisations syndicales qui, jusqu'à présent, ne participaient pas à ses travaux et d'élargir les coopérations internationales dans notre secteur. Ce n'est pas un hasard si, parmi l'ensemble des organisations syndicales européennes et françaises, c'est notre fédération qui a été sollicitée pour porter ce projet. L'histoire internationaliste de la Filpac, la constance de ses engagements et la clarté de ses positions sur les grands enjeux internationaux lui valent aujourd'hui une reconnaissance qui dépasse largement nos frontières.

5.17 Nous bénéficions également du rayonnement de notre confédération sur la scène internationale. Son dernier congrès a constitué, à cet égard, un moment exceptionnel en réunissant près d'une centaine d'organisations syndicales venues du monde entier. Il a également contribué à faire évoluer les positions de la confédération syndicale internationale, qui rassemble plus de 180 organisations dans autant de pays, sur la reconnaissance du génocide palestinien. Une démonstration de la capacité d'influence de la CGT lorsqu'elle agit avec constance et détermination.

5.18 L'activité internationale de la fédération ne saurait toutefois se résumer à ces seules initiatives. Nous pourrions également évoquer le rôle déterminant qu'elle a joué dans la mise en place des comités d'entreprise européens communs entre WestRock et Smurfit Kappa, puis entre DS Smith et International Paper, afin de renforcer la coordination des représentants des salarié-es face à des groupes désormais mondialisés. Nous pourrions aussi rappeler la solidarité concrète apportée aux camarades colombiens victimes de tentatives d'assassinat commanditées, selon leurs organisations syndicales, dans le cadre de conflits sociaux impliquant de grands groupes internationaux. L'intervention de notre fédération, à tous les niveaux où elle était en capacité d'agir, a largement contribué à faire cesser ces violences. Les témoignages de reconnaissance adressés par nos camarades colombiens illustrent la portée concrète de cet engagement.

5.19 Pour la Filpac, la solidarité internationale n'est pas un supplément d'âme ni un simple principe affiché. Elle se traduit quotidiennement par des actes. C'est dans cet esprit que, depuis plusieurs décennies, notre fédération soutient le peuple cubain confronté aux conséquences du blocus américain. L'envoi récent de fournitures scolaires, notamment de cahiers, s'inscrit dans cette continuité et vient compléter les nombreuses actions de solidarité conduites par d'autres organisations de la CGT.

5.20 Notre conception de l'internationalisme est simple : partout où des travailleuses et des travailleurs sont attaqué-es, partout où les libertés syndicales sont menacées, partout où la solidarité peut contribuer à faire

reculer l'injustice, la Filpac entend prendre toute sa part.

6. TENSIONS INTERNES ET CONCEPTIONS DU SYNDICALISME

Cette mandature a, une nouvelle fois, été marquée par des tensions internes au sein de la direction fédérale, au détriment de l'action de la fédération et de l'accompagnement des syndicats. L'énergie consacrée aux querelles internes, aux affrontements personnels et aux règlements de comptes a été autant d'énergie soustraite à notre mission première : organiser les travailleuses et les travailleurs, renforcer le rapport de force et faire vivre nos orientations revendicatives.

Ces dysfonctionnements interrogent notre fonctionnement démocratique à tous les niveaux de notre organisation. Ils posent aussi la question du respect des décisions collectives, pourtant au cœur des principes de la CGT. Vouloir imposer un point de vue minoritaire en cherchant à organiser une partie des syndicats contre une direction fédérale régulièrement élue relève d'une logique scissionniste incompatible avec les règles de fonctionnement de notre fédération. Certain-es camarades sont même allé-es jusqu'à évoquer, lors d'assemblées générales réunissant une partie des syndicats de la presse, le retour à une Fédération française des travailleurs du Livre, remettant ainsi en cause l'histoire même de la Filpac et les solidarités construites depuis sa création.

Nous pouvons être fier-es de l'histoire de la Fédération du Livre et des conquêtes qu'elle a permises. Mais la nostalgie ne constitue pas un projet syndical. Elle ne peut tenir lieu de stratégie pour répondre aux transformations profondes de nos professions. Être fidèle à notre histoire ne consiste pas à l'idéaliser, mais à l'assumer dans toutes ses dimensions, y compris celles qui furent plus complexes ou moins glorieuses.

Plus préoccupantes encore sont les violences verbales et les menaces physiques proférées à l'encontre de membres de la direction fédérale ou de simples camarades. De tels comportements n'ont pas leur place dans notre organisation. Le débat démocratique ne s'improvise pas. Il suppose une culture du respect et de l'écoute. Cette culture doit s'apprendre et se transmettre, ce qui rend la formation syndicale d'autant plus indispensable dans une période où les violences verbales et les logiques de confrontation gagnent l'ensemble de la société et du débat politique.

Oui, nous pouvons avoir des analyses différentes. Oui, nous pouvons débattre de nos orientations. Mais une fois les décisions prises par le congrès ou par les instances régulièrement élues, elles doivent s'imposer à toutes et à tous. Dans une organisation démocratique, la minorité conserve le droit d'exprimer ses positions. Elle ne peut, en revanche, substituer ses choix à ceux adoptés par la majorité. Au cours de cette mandature, certain-es membres du conseil exécutif national ont

contesté la légitimité de la direction fédérale en cherchant à constituer des coalitions de circonstance au sein d'une partie des syndicats.

6.6 Entre deux congrès, c'est pourtant la direction fédérale qui a reçu mandat pour diriger la fédération. Les équilibres internes, les regroupements ponctuels ou les majorités fluctuantes ne peuvent se substituer aux règles démocratiques de notre organisation.

6.7 La conception même d'une direction fédérale collective a parfois été mise à mal. Lorsque des membres du conseil exécutif national sollicitent un rendez-vous auprès d'un représentant de l'État au nom de la fédération sans en informer, ni avant ni après, la direction fédérale et son secrétariat, il ne s'agit pas d'un simple dysfonctionnement. C'est une faute politique qui remet en cause le fonctionnement collectif de notre organisation.

6.8 Diriger une fédération est un exercice collectif. Cela implique loyauté, transparence, confiance et respect des responsabilités confiées par les syndicats. L'exclusion du président de la commission financière de contrôle de certaines réunions du conseil exécutif national, à la suite de son attitude violente et provocatrice lors d'une réunion de la direction fédérale, illustre les tensions qui ont traversé cette mandature et les tentatives répétées d'imposer, par le rapport de force interne, des positions minoritaires.

6.9 De la même manière, la diffusion en direct auprès de certains syndicats des débats de la direction fédérale, ainsi que leur enregistrement sans que la très grande majorité du conseil exécutif national en soit informée, constituent des faits d'une particulière gravité. La divulgation, dans la presse, des difficultés financières rencontrées par la fédération dans le seul but de mettre en cause l'un de ses dirigeants relève de la même logique. Cet article a ensuite circulé dans l'ensemble de la CGT, mais également auprès des directions d'entreprises et des organisations patronales de nos secteurs. Il a objectivement porté atteinte à l'image et aux intérêts de notre fédération.

6.10 Dans une période marquée par la progression des forces d'extrême droite et par un durcissement des offensives patronales contre le syndicalisme, de tels comportements fragilisent notre organisation et offrent des arguments à nos adversaires de classe. Ils sont inacceptables. La mandature qui s'achève restera durablement marquée par ces dysfonctionnements.

6.11 La prochaine direction fédérale devra tirer tous les enseignements de cette période. Elle devra tout mettre en œuvre pour restaurer un fonctionnement collectif apaisé, faire vivre le débat démocratique sans l'étouffer, mais aussi garantir le respect des décisions prises par les instances de notre fédération. Le débat d'idées est une richesse. La remise en cause permanente des règles collectives ne l'est pas. Notre avenir dépendra de notre capacité à conjuguer pluralisme, démocratie et discipline collective au service d'un seul objectif : renforcer la Filpac et les syndicats qui la composent.

7. UNE MANDATURE FÉDÉRALE RICHE EN ACTIVITÉS

La mandature qui s'achève aura été d'une intensité exceptionnelle. Cette activité soutenue est le fruit de décisions collectives et d'une volonté constante de ne jamais laisser le patronat, les gouvernements successifs ou les logiques du capital décider seuls de l'avenir de nos professions.

Tout au long de ces quatre années, nous avons été confronté-es à une succession de restructurations, de fermetures de sites et de plans de suppressions d'emplois. Face à ces offensives, notre choix a toujours été le même : défendre coûte que coûte l'emploi, les outils de travail et l'avenir industriel de nos filières, plutôt que nous résigner à négocier uniquement les meilleures conditions de départ.

Toutes les batailles n'ont pas été victorieuses, loin de là. Mais jamais notre fédération n'a renoncé à soutenir les syndicats engagés dans ces luttes. Jamais elle n'a considéré qu'une fermeture d'entreprise ou qu'un licenciement collectif relevait d'une fatalité. Notre engagement est resté constant, quelles que soient les difficultés rencontrées. Cette mandature a également mis en évidence plusieurs axes de progrès.

Notre communication fédérale doit évoluer. Si la qualité de nos analyses est reconnue, nos outils et nos modes de diffusion doivent être modernisés afin de mieux investir les réseaux sociaux et les nouveaux espaces de communication, là où se construit désormais une partie du débat public.

Nous devons également renforcer notre proximité avec les syndicats. Dans une période où les restructurations s'accroissent et où les équipes militantes sont souvent sous tension, la fédération doit être encore davantage un point d'appui, un lieu de ressources, de coordination et de solidarité. Ces défis ne doivent cependant pas occulter l'essentiel. Le bilan de cette mandature est celui d'une fédération qui n'a jamais cessé d'agir, de proposer, de lutter, d'innover et de défendre les intérêts des travailleuses et des travailleurs. Malgré les difficultés, les désaccords et les reculs subis, la Filpac a démontré sa capacité à être présente sur tous les fronts : dans les entreprises, dans les branches professionnelles, dans les négociations, dans les mobilisations, dans la formation syndicale, dans les débats d'idées comme sur la scène internationale.

C'est sur cet engagement collectif, sur cette richesse militante et sur cette capacité d'initiative que devra s'appuyer la prochaine direction fédérale pour poursuivre le développement de notre organisation et relever les défis qui nous attendent. |||||

Notes :

Notes :

Fédération des travailleurs
des industries du **Livre**,
du **Papier** et de la **Communication CGT**

10^e 12-16 octobre
2026

**Congrès
filpac cgt**

Notre **cohésion**,
notre **solidarité**,
notre **détermination**,
pour **défendre**
nos savoir-faires et
nos emplois

Carton / Distribution / Edition / **Labeur** / Papier / Presse / Publicité